



Travaux de fin d'exercice

Secteur : Tertiaire

Spécialité : Technicien comptable en entreprise

Niveau : 1^{ère} année, 2^{ème} année

Année et version : mars 2004

Elaboré par :

Mme Souâd ELAZZAOUI



ISTA.ma
Un portail au service
de la formation professionnelle

Le Portail <http://www.ista.ma>

Que vous soyez étudiants, stagiaires, professionnels de terrain, formateurs, ou que vous soyez tout simplement intéressé(e) par les questions relatives aux formations professionnelles, aux métiers, <http://www.ista.ma> vous propose un contenu mis à jour en permanence et richement illustré avec un suivi quotidien de l'actualité, et une variété de ressources documentaires, de supports de formation, et de documents en ligne (supports de cours, mémoires, exposés, rapports de stage ...) .

Le site propose aussi une multitude de conseils et des renseignements très utiles sur tout ce qui concerne la recherche d'un emploi ou d'un stage : offres d'emploi, offres de stage, comment rédiger sa lettre de motivation, comment faire son CV, comment se préparer à l'entretien d'embauche, etc.

Les forums <http://forum.ista.ma> sont mis à votre disposition, pour faire part de vos expériences, réagir à l'actualité, poser des questionnements, susciter des réponses. N'hésitez pas à interagir avec tout ceci et à apporter votre pierre à l'édifice.

Notre Concept

Le portail <http://www.ista.ma> est basé sur un concept de gratuité intégrale du contenu & un modèle collaboratif qui favorise la culture d'échange et le sens du partage entre les membres de la communauté ista.

Notre Mission

Diffusion du savoir & capitalisation des expériences.

Notre Devise

Partageons notre savoir

Notre Ambition

Devenir la plate-forme leader dans le domaine de la Formation Professionnelle.

Notre Défi

Convaincre de plus en plus de personnes pour rejoindre notre communauté et accepter de partager leur savoir avec les autres membres.

Web Project Manager

- Badr FERRASSI : <http://www.ferrassi.com>

- contactez : admin@ista.ma



Document Elaboré par :

Mme Souad ELAZZAOUI

ISGI MARRAKECH

DIRECTION REGIONALE TENSIFT ATLANTIQUE

Durée : 138 heures

30 % : théorique

70 % : Pratique



PRESENTATION DU MODULE

1. Le module constitue un aboutissement des modules de comptabilité générale qui l'ont précédé (concepts de base de la comptabilité générale, Opérations courantes, les salaires). Il met en évidence la démarche pratique d'établissement des états de synthèse, dans le respect de la loi comptable tout en reprenant les compétences acquises dans les modules précédents.
2. Etapes de déroulement des activités d'apprentissage :
 - ❖ Identifier le schéma général des travaux de fin d'exercice avec rappel des principes comptables fondamentaux justifiant ces travaux dans l'objectif de l'image fidèle.
 - ❖ Constater les dépréciations de l'actif immobilisé (amortissement ou provision)
 - ❖ Constater les dépréciations de l'actif circulant et de la trésorerie
 - ❖ Constater les provisions pour risques et charges
 - ❖ Régulariser les comptes de charges et de produits
 - ❖ Passer les écritures de regroupement et de détermination du résultat
 - ❖ Etablir les états de synthèse
 - ❖ Procéder à la clôture des comptes
 - ❖ Procéder à la réouverture des comptes
 - ❖ Etudes de cas de synthèse

SOMMAIRE



Présentation du module

Résumé de théorie :

Introduction	7
CH 1 – Dépréciation des immobilisations	10
I 1- L'amortissement des immobilisations	10
I 2 – Les provisions pour dépréciation des immobilisations	24
Exercices	27
CH II – Les cessions d'immobilisations.....	30
I – l'immobilisation cédée est amortissable.....	30
II – L'immobilisation cédée n'est pas amortissable	31
Exercices.....	33
CH III– Les provisions pour dépréciation (PPD)	
II 1 – Les PPD des éléments de l'actif circulant.....	33
II 2 – Les provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	40
Exercices.....	41
CH IV - Les provisions pour risques et charges.....	43
Exercices.....	47
CH V – Les provisions réglementées.....	49
CH VI– La régularisation des comptes de charges et de produits	
I – Régularisation des comptes de charges.....	50
II – Régularisation des comptes de produits.....	52
Exercices.....	54
CH VII – Les états de rapprochement bancaire.....	56
Exercices.....	58



CH VIII – La comptabilisation des stocks

II 1 – Cas de l’entreprise commerciale..... 60

II 2 – Cas de l’entreprise industrielle..... 62

CH IX – Autres régularisations : les écarts de conversion..... 63

Exercices..... 65

CH X - Etablissement du CPC et du bilan et détermination du résultat

I – Ecritures de regroupement..... 66

II – Ecritures de détermination du résultat..... 66

III – Etablissement du CPC..... 68

IV – Clôture des comptes..... 68

V – Réouverture des comptes..... 69

CH XI – L’état des soldes de gestion..... 72

CH XII – Le Tableau de financement..... 75

Annexes : Etats de synthèse..... 81

Etudes de cas de synthèse..... 88



Liste des références bibliographiques

Ouvrage	Auteur	Edition
Manuel de comptabilité générale	Michèle Malaval Lehzam	Cabinet Conseil CCMLA
Techniques Quantitatives de Gestion T 2	C. Pérochon	Foucher
Comptabilité financière des entreprises au Maroc	A. Maaroufi	Publimar
Annales de comptabilité générale	A. Fechtali	Edit Consulting
La nouvelle technique comptable T 3	L. Guizard et C. Pérochon	Foucher
Comptabilité générale	A. Benraiss	
Manuel de comptabilité générale	A.M.C.S	Auditing Management Consulting Service SARL



TRAVAUX COMPTABLES DE FIN D'EXERCICE

I – RAPPEL :

1° - L'inventaire :

Avant d'établir le bilan, il est nécessaire de procéder à un inventaire des éléments actifs et passifs de l'entreprise. Cet inventaire consiste à :

- ☞ Dénombrer les éléments de l'actif et du passif,
- ☞ Evaluer ces éléments c'est à dire leur donner une valeur réelle exprimée en monnaie nationale (dirham).

2° - Principes comptables fondamentaux :

Cf. module « Bases de la comptabilité générale ».

Rappelons ces principes :

1. Continuité d'exploitation
2. Permanence des méthodes.
3. Coût historique
4. Spécialisation des exercices
5. Prudence
6. Clarté
7. Importance significative

Il faut rappeler que tous ces principes doivent converger vers l'objectif de l'image fidèle de :

- ☞ La situation financière de l'entreprise
- ☞ Son patrimoine
- ☞ Ses résultats.

C'est dans cet objectif justement que l'on procède aux travaux d'inventaire.

II – OBLIGATIONS LEGALES ET FISCALES :

La loi comptable impose à toutes les entreprises tenant une comptabilité :

1. D'établir un inventaire annuel des éléments actifs et passifs de l'entreprise.
2. D'arrêter les comptes en fin d'exercice en vue d'établir les états de synthèse : bilan, Compte de produits et charges, état des soldes de gestion, tableau de financement et état des informations complémentaires (uniquement le bilan et le CPC pour les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 7,5 millions de dirhams).



III – TRAVAUX D'INVENTAIRE :

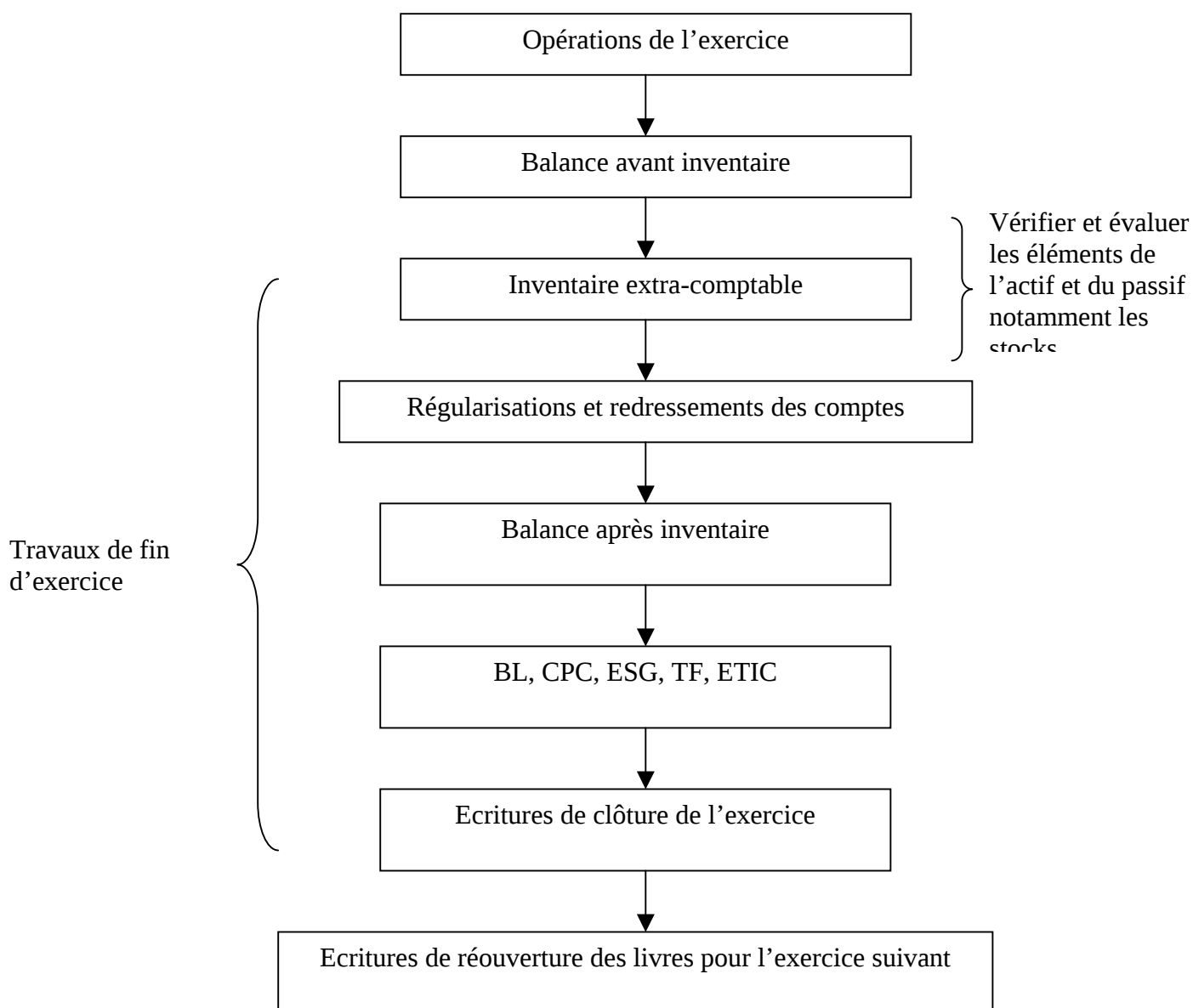
1° Caractère incomplet et discontinu des enregistrements comptables :

la balance à une date donnée (avant inventaire) ne donne qu'une vue d'ensemble imparfaite de la gestion et de la situation du fait que :

- ☞ les comptes de gestion ne correspondent pas exactement à l'exploitation de l'exercice
- ☞ Les comptes de bilan ne reflètent pas nécessairement la réalité économique.

2° Régularisations pour redressements :

l'établissement des états de synthèse suppose donc des régularisations préalables des comptes de gestion dans le but de déterminer le résultat exact en respectant les étapes suivantes :

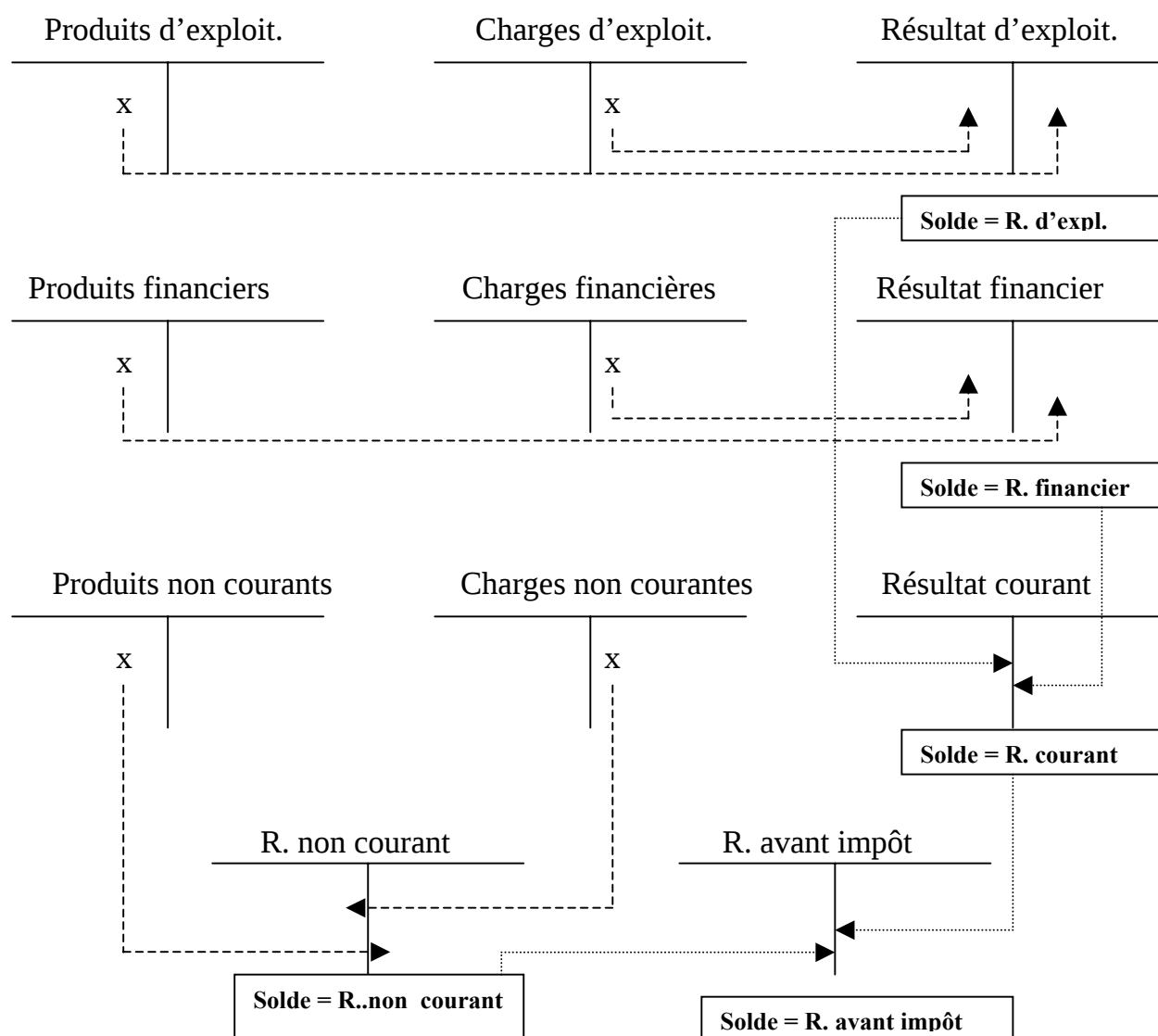




IV – DETERMINATION DU RESULTAT COMPTABLE :

Le calcul du résultat comptable s'effectue par étapes à savoir :

- ⇒ **Résultat d'exploitation = produits d'exploitation – charges d'exploitation**
- ⇒ **Résultat financier = produits financiers – charges financières**
- ⇒ **Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier**
- ⇒ **Résultat non courant = produits non-courants – charges non courantes**
- ⇒ **Résultat avant impôt = résultat courant + résultat non courant**
- ⇒ **Résultat net = résultat avant impôt – impôt sur les résultats**





CH I – LA DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS

Préambule :

Les immobilisations sujettes à dépréciation font l'objet à la fin de l'exercice, à des corrections de valeur qui prennent la forme d'amortissements et/ou de provisions pour dépréciation à inscrire aux comptes portant la racine 28 et/ou 29.

Les comptes d'immobilisations pouvant faire l'objet d'une dépréciation appartiennent aux rubriques :

- 21- Immobilisations en non-valeurs
- 22 – Immobilisations incorporelles
- 23 – Immobilisations corporelles
- 24/25 – Immobilisations financières

§ 1 – L'amortissement des immobilisations :

I – Définitions :

- ☞ L'amortissement est la constatation comptable de la baisse de valeur des immobilisations se dépréciant avec le temps (usure), l'usage (facteur physique) ou le progrès technologique (obsolescence).
- ☞ La dépréciation est calculée forfaitairement d'après les taux d'amortissement en usage.
- ☞ L'amortissement est une technique de renouvellement des immobilisations (reconstitution du capital)
- ☞ L'amortissement permet de répartir le coût d'un élément d'actif immobilisé sur sa durée probable de vie.

Terminologie :

- ☞ Valeur d'entrée (VE) : coût d'acquisition ou de production de l'immobilisation hors taxes récupérables.
- ☞ Annuité d'amortissement (A) : montant de l'amortissement pratiqué annuellement.
- ☞ Durée de vie (d) :
 - Durée de « vie probable » : appréciée en fonction de facteurs physiques (usure) ou économiques (obsolescence).
 - Durée d'utilisation « propre » à l'entreprise (qui peut être inférieure à la durée de vie) choisie en fonction de sa politique ou de sa stratégie de renouvellement des immobilisations.
- ☞ Taux d'amortissement : nombre d'années d'utilisation exprimé en pourcentage.
$$t = 100 / \text{nombre d'années}$$

Si durée de vie = 20 ans , $t = 100/20 = 5 \%$
- ☞ Amortissements cumulés (AC) : total des amortissements pratiqués depuis l'acquisition des immobilisations.



- ☞ Valeur nette d'amortissement (VNA) : différence, à une date donnée, entre la valeur d'entrée et les amortissements cumulés.
- ☞ Plan d'amortissement : tableau préétabli qui donne pour chaque immobilisation, l'amortissement annuel, les amortissements cumulés et la valeur nette d'amortissement à la fin de chaque exercice (VNA).

II – Base de calcul de l'amortissement :

C'est la valeur d'entrée ou valeur d'origine telle qu'elle figure au bilan (cf. Module des opérations courantes – Acquisition des immobilisations). Cette valeur peut être :

- ☞ Le prix d'acquisition augmenté des frais accessoires (transport, assurance, frais de pose,...). A exclure les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte)
- ☞ La valeur d'apport dans le cas de la constitution ou de la fusion des sociétés.
- ☞ Le coût réel dans le cas des immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même.

Exemple :

Une entreprise a acheté le 1/1/2000 un camion au prix de 200 000 DH.
Elle prévoit pour ce camion une durée probable d'utilisation de 5 ans.
Etablissons le plan d'amortissement de cette immobilisation.

Solution :

$$VE = 200000 \quad d = 5 \text{ ans} \quad t = 100/d = 100 / 5 \quad t = 20 \%$$

Cela signifie que ce camion va perdre, chaque année, un cinquième de sa valeur.

D'où, $A = VE / d = 200000 / 5 = 40000$. Cela signifie également que, à la fin de la durée d'amortissement, la VNA sera nulle.

Plan d'amortissement

Années	Base de calcul (VE)	Taux	Annuité	Amortissements cumulés	VNA
2000	200000	20 %	40000	40000	160000
2001	200000	20 %	40000	80000	120000
2002	200000	20 %	40000	120000	80000
2003	200000	20 %	40000	160000	40000
2004	200000	20 %	40000	200000	40000

III – Point de départ de l'amortissement :

C'est le 1^{er} jour du mois d'acquisition (ou de l'achèvement)

Cependant les biens meubles (matériels, mobiliers...), peuvent être amortis à partir du 1^{er} jour du mois de mise en service ou d'utilisation effective.

Exemple :



Une machine outil est acquise pour 85000 le 10 septembre N. L'exercice comptable coïncide avec l'année civile. Taux d'amortissement 15 %.
Calculons le 1^{er} amortissement :

Annuité d'amortissement = $85000 \times 15 \% = 12750$.

Dotation aux amortissements de l'exercice N = $12750 \times 4/12 = 4250$.

IV – Taux d'amortissement en usage :

- ☞ Immeubles d'habitation ou à usage commercial : 4 %
- ☞ Immeubles industriels construits en dur : 5 %
- ☞ Constructions légères : 10 %
- ☞ Mobilier, agencements et aménagements divers : 10 %
- ☞ Gros matériel informatique : 10 %
- ☞ Micro-ordinateurs, périphériques, programmes : 15 %
- ☞ Matériel roulant, matériel automobile et hippomobile : 20-25 %
- ☞ Outillage de faible valeur autre que l'outillage à main : 30 %
- ☞ Concessions, brevets, licences : selon la durée de l'exclusivité.

Remarque : il existe des taux spéciaux pour certaines catégories d'activités : industries hôtelières, exploitations minières etc.

V – Comptabilisation de l'amortissement :

Annuité d'amortissement = $VE \times t$ ou $A = VE / d$ = dotation aux amortissements de l'exercice

Débit : un des comptes de charges suivants :

6191 DEA de l'immobilisation en non-valeurs

6192 DEA des immobilisations incorporelles

6193 DEA des immobilisations corporelles

6391 DA des primes de remboursement des obligations

6591 DAE des immobilisations

Crédit : Compte d'amortissement de l'immobilisation concernée

Rappel :

Le chiffre 8 en deuxième position indique un compte d'amortissement quand ce compte appartient à la classe 2.

Pour obtenir le numéro d'un compte d'amortissement, il suffit d'insérer le chiffre 8 en deuxième position, dans le numéro de compte de l'immobilisation concernée.



Exemples :

2321 bâtiments → 28321 Amortissements des bâtiments
 2340 Matériel de transport → 28340 Amortissement du matériel de transport

Reprenons l'exemple vu dans le II, et comptabilisons l'amortissement à la fin de l'exercice 2003. l'écriture au journal sera la suivante :

31/12/03			
6193	DEA des immobilisations corporelles	40000	
2834	Amortissement du matériel de transport		40000
	Dotations aux amortissements de l'exercice		

Application :

Le 31/12/N, les immobilisations d'une entreprise figurent au bilan pour leurs valeurs d'achat qui sont les suivantes :

Compte	VE	Taux d'amortissement en %
Bâtiments administratifs	600000	4
Matériel et outillage	120000	15
Mobilier de bureau	110000	10
Emballages récupérables identifiables	40000	10
Brevets	90000	Acquis il y a 3 ans, expirent dans 12 ans.

En outre, les frais de constitution figurent pour 100000 et on les amortit sur 5 ans.
 Travail demandé : passer au journal les écritures correspondant à ces amortissements annuels.

31/12/N			
6191	DEA de l'immobilisation en non-valeurs	20000	
2811	Amortissement des frais préliminaires		20000
	d°		
6192	DEA des immobilisations incorporelles	6000	
2822	Amortissement des brevets, marques, droits et valeurs similaires		6000



d°			
6193	DEA des immobilisations corporelles	57000	
28321	Amortissement des bâtiments		24000
28332	Amortissement du matériel et outillage		18000
28333	Amortissement des ER identifiables		4000
28351	Amortissement du MMB et aménagements divers		11000

1° Amortissement des non-valeurs :

Les frais préliminaires peuvent être amortis entièrement dès le 1^{er} exercice, la durée maximale d'amortissement est de 5 ans. Il est préférable, cependant, de les amortir le plus tôt possible.

Quant aux primes de remboursement des obligations, elles sont en principe amorties au prorata des intérêts courus. Elles peuvent être également amorties par fractions égales au prorata de la durée de l'emprunt, quelle que soit la cadence de remboursement des obligations. Mais en aucun cas, ne peuvent être maintenues à l'actif des primes afférentes à des obligations remboursées.

Ecritures :

<u>Débit</u> :	6191 DEA de l'immobilisation en non-valeurs
	6391 DA des primes de remboursement des obligations
	6591 Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations
<u>Crédit</u> :	2811 amortissements des frais préliminaires
	2812 amortissements des charges à répartir
	2813 amortissements des primes de remboursement des obligations

Les dotations aux amortissements exceptionnels peuvent concerner les frais préliminaires et les charges à répartir.

Exemple :

Le 1/2/N, l'entreprise a versé au notaire une somme de 22000 Dh représentant les frais d'actes, honoraires et droits de mutation relatifs à l'acquisition d'un bâtiment industriel. En fin d'année, il est décidé d'amortir la moitié de ces frais. Prix d'acquisition 600000 payé par chèque.

Ecritures au journal :



1/2/N			
23211	Bâtiments industriels	600000	
2121	Frais d'acquisition des immobilisations	22000	
	Banque		622000

31/12 /N			
6191	DEA de l'immobilisation en non-valeur	11000	
28121	Am des frais d'acquisition des immob.		11000
6193	DEA des immobilisations corporelles	30000	
28321	Amortissement des bâtiments		30000
	Dotations aux amortissements de l'exercice		

2° Amortissements des immobilisations incorporelles :

i. Immobilisations en recherche et développement :

Elles doivent en principe être amorties dans un délai maximum de 5 ans. En cas d'échec d'un projet de recherche et développement, les dépenses correspondantes doivent être immédiatement amorties :

Débit : 6591 DAE des immobilisations

Crédit : 2811 Amortissement de l'immobilisation en recherche développement

ii. Amortissement des brevets, marques, droits et valeurs similaires :

- ❶ Les brevets d'invention sont amortissables sur la durée du privilège ou leur durée effective d'utilisation si elle est plus courte.
- ❷ Les marques ne sont normalement pas amortissables si leur protection n'est pas limitée dans le temps.
- ❸ Les procédés industriels, modèles et dessins sont amortissables s'il y a risque d'obsolescence.



Débit : 6192 DEA des immobilisations incorporelles
Ou parfois 65912 DAE des immobilisations incorporelles

Crédit : 2822 Amortissements des brevets, marques, droits et valeurs similaires

iii. Amortissement du fonds commercial :

Les éléments du fonds commercial, qui ne bénéficient pas d'une protection juridique leur garantissant une certaine valeur, sont amortissables (clientèle, achalandage, droit au bail, nom commercial, enseigne).

Débit : 6192 DEA des immobilisations incorporelles
Ou parfois 65912 DAE des immobilisations incorporelles

Crédit : 2823 Amortissement du fonds commercial

3° Amortissements des immobilisations corporelles :

❶ Terrains :

Seuls les terrains de gisements sont amortissables sur la durée probable d'épuisement dudit gisement (carrières, sablières etc.)

❷ Autres immobilisations corporelles :

Ecritures :

Débit : 6193 DEA des immobilisations corporelles
Ou parfois 65913 DAE des immobilisations corporelles

Crédit : 2832 Amortissement des constructions
2833 Amortissement des ITMO
2834 Amortissement du matériel de transport
2835 Amortissement du MMB et aménagements divers
2838 Amortissement des autres immobilisations corporelles

Remarque importante :

A l'exception des non-valeurs, les immobilisations entièrement amorties restent inscrites au bilan tant qu'elles subsistent dans l'entreprise.



VI Les systèmes d'amortissement :

Le système d'amortissement vu précédemment est celui de l'amortissement constant ou linéaire, dans lequel l'annuité d'amortissement est constante car calculée sur la valeur d'entrée de l'immobilisation. Or il existe d'autres systèmes d'amortissement à savoir :

1. L'amortissement dégressif :

Ce système a été introduit pour la 1^{ère} fois au Maroc par la loi de finances 1994. Il est applicable, sur option irrévocable, aux biens d'équipement acquis à compter du 1^{er} janvier 1994, à l'exclusion des immeubles et des véhicules de transport des personnes.

❶ Calcul :

- ❖ Le calcul de l'annuité d'amortissement s'effectue en appliquant le taux d'amortissement dégressif à la valeur nette d'amortissement (VNA). De ce fait, les amortissements successifs sont décroissants.
- ❖ Le taux d'amortissement dégressif est obtenu en multipliant le taux d'amortissement linéaire par un coefficient de :
 - ☞ 1,5 si la durée d'amortissement est 3 ou 4 ans
 - ☞ 2 si la durée d'amortissement est 5 ou 6 ans
 - ☞ 3 si la durée d'amortissement est supérieure à 6 ans.

$$\text{Annuité dégressive} = \text{VNA} \times t \times c$$

Exemple 1 : une machine a été achetée à 100 000 le 1^{er} janvier 2000. Durée d'amortissement 5 ans.

Etablissons son plan d'amortissement.

Taux dégressif = 20 % x 2 = 40 %.

Années	Base d'amortissement	Taux en %	Annuité	Amortissement cumulé
2000	100000	40	40000	40000
2001	60000	40	24000	64000
2002	36000	40	14400	78400
2003	21600	50	10800	89200
2004	21600	50	10800	100000



Si on applique un taux dégressif pour les deux dernières années, la dernière annuité sera supérieure à la précédente. Ce qui est contraire au principe de l'amortissement dégressif.

On remarque en outre, que pour l'année 2003 l'annuité constante = $21600 / 2 = 10800$, donc supérieure à l'annuité dégressive (8640). De là, on retient l'annuité constante, calculée toujours sur la même base (21600).

Conclusion : Lorsque, au début d'un exercice :

L'annuité constante $>$ annuité dégressive, on retient l'annuité constante

Avec : annuité constante = $VNA / \text{nombre d'années restant à courir}$

Le même raisonnement peut être fait en considérant les taux d'amortissement. En effet :

Pour l'année 2003 taux constant = $100 / 2 = 50 \% >$ taux dégressif (40 %)

On retient donc le taux constant. Ce qui n'est pas le cas pour 2002 :

Taux constant = $100 / 3 = 33,33 < 40$.

Exemple 2 : soit une machine acquise le 1/10/2000. VE = 1600. Durée d'amortissement 5 ans.

Etablissons son plan d'amortissement : Taux dégressif = 40 %

Plan d'amortissement

Années	Base d'amortissement	Taux en %	Annuité	Amortissement cumulé
2000 (3 mois)	16000	40	1600	6400
2001	14400	40	5760	7360
2002	8640	40	3456	10816
2003	5184	40	2073,60	12889,60
2004	3110,40	57,14	1777,28	14666,88
2005 (9 mois)	3110,40	57,14	1333,14	16000

N.B : Ce mode de calcul de l'amortissement dégressif est conforme à la loi fiscale marocaine (Circulaire des impôts).



Années	Taux constant
2000 (3 mois)	$100/5 = 20$
2001	$100 / 4,75 = 21,05$
2002	$100/3,75 = 26,66$
2003	$100/2,75 = 36,36$
2004	$100/1,75 = 57,14 > \text{taux dégressif } 40$
2005 (9 mois)	

② Comptabilisation :

Deux options :

1^{ère} option : On considère que l'amortissement dégressif correspond à la dépréciation réelle (amortissement économique), option de la plupart des petites et moyennes entreprises, les mêmes écritures sont passées que pour l'amortissement constant.

	31/12/00		
6193	DEA des immobilisations corporelles	1600	
2833	Amortissement des ITMO		1600
	31/12/01		
6193	DEA des immobilisations corporelles	5760	
2833	Amortissement des ITMO		5760
	Dotations aux amortissements de l'exercice		

2^{ème} option : On considère que l'amortissement dégressif ne correspond pas à la dépréciation réelle, mais traduit seulement un avantage fiscal. Dans ce cas, l'excédent de l'amortissement dégressif sur l'amortissement constant constitue un amortissement dérogatoire, inscrit au passif du bilan sous forme de provisions réglementées. Seul l'amortissement économique est inscrit dans l'actif soustractif, ce qui permet de conserver la signification économique du résultat.

Reprenons l'exemple précédent et calculons l'amortissement dérogatoire :



Années	Annuité dégressive	Annuité constante	Différence (amortissement dérogatoire)
2000 (3 mois)	1600	800	800,00
2001	5760	3200	2560,00
2002	3456	3200	256,00
2003	2073,60	3200	-1126,40
2004	1777,28	3200	-1422,72
2005 (9 mois)	1333,12	2400	-1066,88
Total	16000	16000	0

31/12/00			
6193	DEA des immobilisations corporelles	800	
2833	Amortissement des ITMO		800
d°			
6594 (65941)	DNC aux provisions réglementées (ou DNC pour amortissements dérogatoires)	800	
1351	PP amortissements dérogatoires		800
31/12/01			
6193	DEA des immobilisations corporelles	3200	
2833	Amortissement des ITMO		3200
d°			
6594	DNC aux provisions réglementées	2560	
1351	Provisions pour amort. dérogatoires		2560
d°			
31/12/02			
6193	DEA des immobilisations corporelles	3200	
2833	Amortissement des ITMO		3200
d°			
6594	DNC aux provisions réglementées	256	
1351	Provisions pour amort. dérogatoires		256
31/12/03			
6193	DEA des immobilisations corporelles	3200	
2833	Amortissement des ITMO		3200
d°			
1351	Provisions pour amort. dérogatoires	1126,40	
75941	Reprises sur amort. dérogatoires		1126,40



	31/12/04		
6193	DEA des immobilisations corporelles	3200	
2833	Amortissement des ITMO		3200
	d°		
1351	Provisions pour amort. dérogatoires	1422,72	
75941	Reprises sur amort. dérogatoires		1422,72
	31/12/05		
6193	DEA des immobilisations corporelles	2400	
2833	Amortissement des ITMO		2400
	d°		
1351	Provisions pour amort. dérogatoires	1066,88	
75941	Reprises sur amort. dérogatoires		1066,88

2. L'amortissement accéléré :

Il s'agit d'un amortissement supérieur à la dépréciation normale des immobilisations (amortissement économique), autorisé parfois par l'administration fiscale dans le cadre des codes des investissements.

Dans ce cas, l'excédent de l'amortissement accéléré sur l'amortissement économique constitue un amortissement dérogatoire. Cet amortissement est regroupé avec les provisions réglementées au passif du bilan.

Exemple : Soit un matériel amortissable sur 6 ans. En vertu du code des investissements industriels, une entreprise a le droit de l'amortir sur la moitié de sa durée d'utilisation.

VE = 36000, acquis le 1/1/98.

Plan d'amortissement

Année	Amortis. économique	Amortis. fiscal	Amortis. dérogatoire
00	6000	12000	6000
01	6000	12000	6000
02	6000	12000	6000
03	6000	-	- 6000
04	6000	-	- 6000
05	6000	-	- 6000



31/12/00			
6193	DEA des immobilisations corporelles	6000	
2833	Amortissement des ITMO		6000
d°			
6594 (65941)	DNC aux provisions réglementées (ou DNC pour amortissements dérogatoires)	6000	
1351	Provisions pour amort. dérogatoires		6000
Mêmes écritures pour 2001 et 2002			
31/12/03			
6193	DEA des immobilisations corporelles	6000	
2833	Amortissement des ITMO		6000
d°			
1351	Provisions pour amort. dérogatoires	6000	
75941	Reprises sur amort. dérogatoires		6000

Mêmes écritures en 2003, 2004 et 2005

Extrait du bilan au 31/12/01

Actif	Brut	Am et prov	Net	Passif	Montant
ITMO	36000	12000	24000	Prov réglementées	12000

A la fin de la 3^{ème} année, l'amortissement économique est entièrement comptabilisé, mais économiquement le matériel est amorti uniquement pour 18000. Pour continuer l'amortissement économique, on reprend les amortissements dérogatoires. De ce fait, les écritures n'ont aucune incidence sur le résultat à partir de la 3^{ème} année.

3. L'amortissement exceptionnel des immobilisations :

Compte 6591 : Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations
(en non-valeurs, incorporelles ou corporelles)

Ce compte peut être utilisé dans les cas suivants :



- ☞ Sur utilisation du matériel entraînant un vieillissement rapide des équipements
- ☞ Matériel devenu inutilisable ou invendable
- ☞ Matériel devenu obsolète
- ☞ Echec d'un projet en recherche développement

N.B : L'amortissement exceptionnel est à distinguer de l'amortissement dérogatoire. Le 1^{er} relève d'une décision de l'entreprise, le second relève d'un dispositif fiscal ou réglementaire.

Exemple : La direction d'une entreprise industrielle a jugé utile sur le plan économique et financier de pratiquer un amortissement exceptionnel sur ses installations informatiques touchées par l'obsolescence. La valeur brute de ces installations figurant au bilan est de 892000. le taux d'amortissement pratiqué depuis 3 ans sur ces immobilisations est de 20 %. La direction a décidé de porter ce taux à 30 %.

Comptabilisation :

31/12			
6193	DEA des immobilisations corporelles	178400	
28355	Amort. du matériel informatique 892000 x 20 %		178400
6591	Dot. Aux amort. Exceptionnels des immobilisations	89200	
28355	Amort. Du matériel informatique 892000 x 10 %		89200

§ 2- Provisions pour dépréciation des immobilisations (PPD):

Les amoindrissements de valeurs des immobilisations résultant de causes dont les effets ne sont pas irréversibles, sont constatés par des provisions pour dépréciation. Les provisions pour dépréciation se rattachent principalement aux immobilisations non amortissables telles que les terrains et les immobilisations financières (titres de participation principalement). Le numéro de compte de PPD est obtenu en insérant le chiffre 9 en 2^{ème} position du numéro de compte intéressé. Les comptes de provisions utilisés sont les suivants :

- 2920 PPD des immobilisations incorporelles
- 2930 PPD des immobilisations corporelles
- 294/295 PPD des immobilisations financières
- 2941 PPD des prêts immobilisés
- 2948 PPD des autres créances financières
- 2951 PPD des titres de participation
- 2958 PPD des autres titres immobilisés



1° Constitution ou augmentation d'une PPD :

Débit : 6194 DEPPD des immobilisations
6392 DPPD des immobilisations financières
6596 DNC aux PPD

Crédit : un des comptes de provisions ci dessus

Exemple :

Nous détenons 1000 actions X acquises à 900 DH l'une (titres de participation). A l'inventaire, le cours de l'action est de 850 DH.

VE = $900 \times 1000 = 900000$, cours à l'inventaire = $850 \times 1000 = 850000$
d'où une moins value de 50000

Comptabilisation :

31/12/02			
6392	Dotations aux PPD des immobilisations financières	50000	
2951	PPD des titres de participation		50000

2° Diminution ou annulation d'une provision :

Pour diminuer ou annuler une provision devenue sans objet, le compte de provision est débité en contrepartie d'un compte de reprises sur provisions :

Débit : 2920, 2930, 2941, 2948, 2951 ou 2958

Crédit : 7194 Reprises /PPD des immobilisations
7392 Reprises /PPD des immobilisations financières
7596 Reprises non courantes /PPD

Exemple :

Reprenons l'exemple précédent et supposons que le 31/12/03, le cours des actions X est de 920 DH.

Nous constatons une plus value, et la provision doit être annulée puisqu'elle est devenue sans objet.



31/12/03			
2951	PPD des titres de participation	50000	
7392	Reprises/ PPD des immobi. financières		50000

Remarque importante :

Lors de la cession de l'immobilisation, la provision antérieurement constituée doit être annulée.



DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS : TD

Exercice 1 :

Une machine achetée 35000 le 29 octobre 2000 figure dans le bilan de fin d'exercice du 31/03/2003 pour une VNA de 24062,50.

1. Calculer le taux d'amortissement puis la durée normale d'utilisation.
2. Etablir le plan d'amortissement de cette machine.

Exercice 2 :

Le 1^{er} amortissement constant d'une machine achetée le 24/4/A est 48375, l'exercice coïncide avec l'année civile. Durée de vie du bien 6 ans et 2/3.

1. Calculer la valeur d'entrée.
2. Etablir le plan d'amortissement.

Exercice 3 :

(Exercice 2000)

	Soldes avant inventaire		Soldes après inventaire	
Frais préalables de démarrage	8100		8100	
Amortissement		4050		6075
Constructions	55000		55000	
Amortiss.		2200		3300
Mat. et outillage	36000		36000	
Amortiss.		6750		10687,50
Mat. De transport	22000		22000	
Amortiss		8400		12800
Dotations d'exploitation aux amortissements.			11462,50	

TAF :

1. Calculer les taux d'amortissement pratiqués sachant que l'entreprise utilise le système des amortissements constants et que toutes les immobilisations ont été acquises dès le début de l'exploitation : le 1/1/1998 à l'exception :
 - D'une machine « A » portée dans le compte matériel et outillage et acquise pour 9000 au cours de l'exercice 2000
 - d'une fourgonnette achetée 6000 le 30/04/1998
2. Quelle est la date d'acquisition de la machine « A » ?
3. Passer les écritures d'amortissement pour 2000.



Exercice 4 :

Le 15/4/N, l'entreprise X achète un matériel industriel pour une valeur TTC 198000 (TVA 20%), dans cette somme, des charges d'installation sont comprises pour une valeur de 24000 TTC (TVA déductible).

1. Déterminer la base d'amortissement du matériel (VE).
2. Dresser le plan d'amortissement au taux dégressif de 30% (coeff. 3).
3. Enregistrer au journal les écritures :
 - ☞ Achat (50% au comptant par chèque, 50% à crédit au-delà d'une année)
 - ☞ De la dotation au 31/12/N.

Exercice 5 :

Une Entreprise créée le 1/7/1998 possède les éléments suivants :

- Matériel de bureau acquis le 1/7/1998 pour 7200
- Mobilier de bureau acquis à 6000 à la même date
- Le compte Matériel et outillage figure dans la balance avant inventaire du 31/12/2002 pour 142500. Il comprend une machine X de production acquise à la date de création pour 30000 et une machine Y acquise le 1/3/2002 dont la durée de vie probable est de 5 ans.

Les comptes d'amortissement se présentent ainsi au 31/12/2002 avant inventaire :

- Amortissement du matériel et outillage 15750
- Amortissement du mobilier de bureau 2520
- Amortissement du matériel de bureau 5040

TAF :

1. Déterminer les taux d'amortissement,
2. Passer au journal les écritures de dotations de l'exercice 2002
3. Présenter les comptes de l'actif tels qu'ils figurent au bilan au 31/12/20002

Exercice 6 :

De la balance avant inventaire de l'entreprise Omari, établie le 31/12/2000, on relève les soldes suivants :

- ☞ Matériel de bureau 150 000
- ☞ Amortissement du mat de bureau 105 000

Ce matériel comprend :

- Un matériel M1 acquis à la création de l'entreprise le 1^{er} juillet 1995.
- Un matériel M2 acquis 3 ans plus tard.
-

TAF : Passer l'écriture de dotation au 31/12/2000, le matériel étant amortissable sur 5 ans.



Exercice 7 :

On a amorti pendant 4 ans une installation technique entrée pour 300000 et amortie au taux annuel de 15%. A la fin de la 5^{ème} année, on estime avoir commis une erreur d'appréciation des amortissements et révisé le plan d'amortissement sur la base d'une durée de vie de 10 ans (amortissement constant)
Quelle écriture passer à la fin de la 5^{ème} année ?

Exercice 8 :

Dans la balance avant inventaire de la maison Badraoui on lit :

ITMO 7680

Matériel de transport 10800

Le comptable a négligé de tenir des comptes d'amortissement et pratiqué l'amortissement direct. Les ITMO ont été acquis il y a 3 ans et le matériel de transport il y a 4 ans. Les taux d'amortissement sont respectivement de 10 et 20 %.



La cession d'immobilisation constitue pour l'entreprise une opération non courante, il peut s'agir d'immobilisations amortissables ou non amortissables.

1° L'immobilisation cédée est amortissable :

Dans ce cas, la cession doit être enregistrée en 3 phases :

1^{ère} étape : Enregistrement du produit de cession.

Débit : Compte de trésorerie ou 3481 Créances sur cessions d'immobilisations

Crédit : 751 Produits de cession des immobilisations

2^{ème} étape : Constatation de la dotation aux amortissements depuis le début de l'exercice jusqu'à la date de cession.

3^{ème} étape : Enregistrement de la sortie de l'immobilisation

	Soldes avant inventaire		Soldes après inventaire	
Frais préalables de démarrage	8100		8100	
Amortissement		4050		6075
Constructions	55000		55000	
Amortiss.		2200		3300
Mat. et outillage	36000		36000	
Amortiss.		6750		10687,50
Mat. De transport	22000		22000	
Amortiss		8400		12800
Dotations d'exploitation aux amortissements.			11462,50	

Débit : 651. VNA des immobilisations cédées
28.. Amortissements des immobilisations

Crédit : Compte d'immobilisation concerné

Exemple :

Un matériel de transport acheté le 1/1/2000 pour 100000 est amortissable sur 5 ans (amortissement constant). Il a été cédé le 30/6/2002 pour la somme de 60000 à crédit :



30/06/02			
3481	Créances sur cessions d'immobilisations	60000	
7513	PC des immobilisations corporelles		60000
31/12/02			
6193	DEA des immobilisations corporelles	10000	
2834	Amort du matériel de transport Dotation complémentaire		10000
d°			
2834	Amort du matériel de transport	50000	
6513	VNA des immob. corporelles cédées	50000	
2340	Matériel de transport		100000

Prix de cession – VNA = Plue value sur cession

2° L'immobilisation cédée n'est pas amortissable :

Dans ce cas, les amortissements cumulés sont nuls, et VNA = VE

Le jour de la cession, on constate la cession comme précédemment.

A la fin de l'exercice, on passe l'article suivant :

Débit : 6512 VNA des immobilisations incorporelles cédées
Ou 6513 VNA des immobilisations corporelles cédées
Ou 6514 VNA des immobilisations financières cédées

Crédit : Compte d'immobilisation concerné.

Si l'immobilisation a fait l'objet d'une provision pour dépréciation, celle-ci doit être annulée le jour de la cession.

Exemple :

Un terrain acheté à 500000 est revendu à 800000 contre chèque.

Comptabilisons la cession.



51111	Chèques en portefeuille	800000	
7513	Produits de cession des immob corporelles		800000
6513	VNA des immob corporelles cédée	500000	
2310	Terrains		500000



EXERCICE 9 :

Dans le bilan au 31/12/2002

Matériel et outillage 38500

Amortissement du matériel et outillage 13475

Ce matériel acquis dans le courant de l'année 2000 est amorti selon le procédé linéaire, l'annuité pratiquée en fin 2002 était de 5775.

1. Déterminer le taux d'amortissement
2. Déterminer la date d'acquisition du de ce matériel
3. Passer les écritures d'amortissement à fin 2003 dans les comptes d'amortissement
4. Le 3 mai 2004, ce matériel est revendu au prix de 15000 réglés par virement postal. Passer les écritures relatives à cette cession.

EXERCICE 10 :

Dans la balance avant inventaire de l'entreprise Omari, établie le 31/12/2000 on trouve :

ITMO	750000
Amortissement des IMO	110000

Le matériel comprend :

- Une machine M2 acquise 6 mois après la création
- Une machine M3 acquise le 31/3/2000 en échange d'une machine M1 acquise à la création

Valeur de M3 = 400000 et l'entreprise a versé en plus la somme 250000.

On sait aussi que : $M1 = \frac{2}{3} \times M2$ et taux d'amortissement 10 %.

Le comptable s'est contenté de passer l'écriture suivante :

ITMO.....	250000
Banque.....	250000

TAF:

1. Passer l'écriture de régularisation de l'échange
2. Calculer et comptabiliser la dotation de décembre 2000

Exercice 11 :

Une machine à écrire payée 24000 le 1/1/1998 a été cédée le 30/6/2001 à 15000. Taux d'amortissement 10%. Seule la cession a été comptabilisée et son montant porté au crédit du compte « matériel de bureau ».

TAF : Régulariser les écritures de cession.



I – Définition :

- ☞ Les provisions correspondent à des charges incertaines (probables) quant à leur montant, elles sont constatées en vertu du principe de prudence.
- ☞ Elles sont nées au cours de l'exercice et sont comptabilisées en fin d'exercice pour que le résultat obtenu aussi exact que possible (objectif d'image fidèle).
- ☞ Il y a trois types de provisions :
 - Pour dépréciation de l'actif (immobilisations, actif circulant, trésorerie)
 - Provisions pour risques et charges (durables ou momentanées)
 - Provisions réglementées (dont provisions pour amortissements dérogatoires, déjà vues)

II – Provisions pour dépréciation des éléments d'actif :

A - PPD des immobilisations (cf. CH I / dépréciation des immobilisations)

B - PPD de l'actif circulant :

Les éléments pouvant être sujets à dépréciation correspondent aux rubriques :

31 Stocks
34 Créances de l'actif circulant
35 Titres et valeurs de placement

Les provisions correspondantes sont inscrites aux comptes :

39 – PPD des comptes de l'actif circulant

1° PPD des stocks :

a/ Constitution de la provision :

Débit : 61961 DEPPD des stocks
Crédit : Un des comptes du poste 391 PPD des stocks

Provision = Valeur comptable – Valeur réelle (ou valeur actuelle des stocks)



Exemple :

Sur un lot de marchandises de 10000, l'inventaire extra-comptable révèle une dépréciation de 1000. Comptabilisons la provision correspondante.

31/12/N			
61961	DEPPD des stocks	1000	
3911	PPD des marchandises		1000

B/ Réajustement de la provision :

1^{er} cas : Augmentation : Ecriture identique à celle de la constitution.

Exemple : reprenons l'exemple précédent en supposant qu'en fin N+1, la dépréciation révélée par l'inventaire physique est de 1600. Réajustons la provision.

31/12/N+1			
61961	DEPPD des stocks	1600	
3911	PPD des marchandises		1600

2^{ème} cas : Diminution de la provision :

<u>Débit</u> : 391 – PPD des stocks
<u>Crédit</u> : 7196 Reprises sur PPD de l'actif circulant

Exemple : (suite de l'exemple précédent) Supposons qu'en fin N+2, la provision existence doit être ramenée à 1200. Comptabilisons le réajustement.

31/12/N+1			
3911	PPD des marchandises	400	
7196	Reprises/ PPD de l'actif circulant		400

3^{ème} cas : La provision devient sans objet quand les stocks retrouvent leur valeur d'origine ou une valeur supérieure : elle est annulée de la même manière que lors de la diminution.



2° PPD des créances de l'actif circulant :

a/ Constitution :

Débit : 61964 DEPPD des créances de l'actif circulant

Crédit : 394 PPD des créances de l'actif circulant

Exemple 1 : Dotation à caractère courant :

Au 31/12/N, parmi les clients de l'entreprise, M. Naïm débiteur de 6000 est devenu douteux. L'entreprise espère récupérer 70 % de la créance.

Il convient de :

1. Reclassez la créance devenue douteuse
2. Constituer la provision sur le montant hors taxe.

3424	Clients douteux ou litigieux	6000	
3421	Clients reclassement du client Naim		6000
61964	DEPPD des créances de l'actif circulant	1500	
3942	PPD des CCR Perte probable / Naïm $(6000/1,20) * 30 \%$		1500

Exemple 2 : Dotation à caractère non courant :

Au 31/12/N, parmi les autres débiteurs de l'entreprise figure Fahmi, débiteur de 9000 est en règlement judiciaire. La perte probable est estimée à 40 % du nominal.

65963	DNC aux PPD des créances de l'actif circulant	3000	
3911	PPD des autres débiteurs Perte probable/ Fahmi 40 %		3000

b/ Ajustement :

1. **Augmentation** : Quel que soit le caractère de la créance (courant ou non courant), l'écriture d'ajustement est identique à celle de la constitution pour le complément.



2. Diminution ou annulation de la provision :

Exemple 1 : Créance courante :

Au 31/12/N+1, la perte sur Naim est estimée à 20 % (ancienne provision 30 %).

Nouvelle provision = $(6000 / 1,20) * 20 \% = 1000$.

Il faut ramener la provision à 1000.

31/12/N+1			
3942	PPD des CCR	500	
7196	Reprises/ PPD de l'actif circulant Ajustement Provision / Naim		500

Exemple 2 : Créance non courante :

Au 31/12/N+1, la provision sur Fahmi doit être ramenée à 2000.

31/12/N+1			
3942	PPD des autres débiteurs	1000	
75963	RNC/ PPD de l'actif circulant Ajustement Provision / Fahmi		1000

c/ Utilisation de la provision :

Il s'agit dans ce cas de :

- ☞ Constater la perte devenue certaine (charge courante),
- ☞ Annuler le montant de la TVA facturée
- ☞ Annuler la provision existante.

Exemple 1 : Créance courante : Reprenons l'exemple précédent en supposant qu'en N+ 2, le client Naim règle à l'entreprise 4000 pour solde. L'écriture de règlement a déjà été passée. Calculons la perte et comptabilisons..

Perte / Naim = $(6000 - 4000) / 1,20 = 1666,67$

TVA = $2000 * 20 \% = 333,33$

Ecriture :



31/12/N+2			
6182	Pertes / créances irrécouvrables	1666,67	
4456	Etat TVA due	333,33	
3424	Clients douteux ou litigieux Pour solde du compte Naim		2000
	d°		
3942	PPD des CCR	1000	
7196	Reprises / PPD de l'actif circulant		1000

Exemple 2 : Créance non courante : Suite de l'exemple 2 : au 31/12/N+1, Fahmi est définitivement insolvable.

Ecriture

31/12/N+2			
6585	Créances devenues irrécouvrables	7500	
4456	Etat TVA due	1500	
3488	Autres débiteurs Pour solde du compte Fahmi		9000
	d°		
3942	PPD des autres débiteurs	2000	
75963	RNC / PPD de l'actif circulant Annulation de la provision/ Fahmi		2000

Important : la perte dans ce cas est une charge non courante.

3° PPD des titres et valeurs de placement :

Les TVP sont acquis dans un objectif de spéculation et sont rémunérés par un taux d'intérêt ou une part des bénéfices de la Sté émettrice. Ils sont entrés au bilan à leur prix d'achat. Néanmoins, lorsque leur cours à l'inventaire révèle une moins-value, il y a lieu de constituer une provision pour dépréciation.

a- Constitution :

Débit : 6394 Dotations aux PPD des TVP

Crédit : 3950 PPD des TVP



b – Diminution ou annulation :

Débit : 3950 PPD des TVP

Crédit : 7394 Reprises sur PPD des TVP

Important : Les dotations aux provisions comme les reprises, relatives aux TVP, sont toujours de type financier.

3° Cession des TVP :

Il convient dans ce cas de :

- ☞ Annuler la provision éventuelle sur les titres cédés
- ☞ Constater la perte ou le gain sur cession.

i. Cas d'une moins-value :

Exemple : soient les TVP « SOMI » acquis le 15/7/02 à 500000 DH (valeur nominale 1000).
Au 31/12/02, les cours de ces titres est de 960.
Le 30/01/03, ces titres sont cédés à crédit à 990 Dh l'un.

Solution :

- ☞ $VE = 1000$ Cours fin 2002 = 960 $\Rightarrow$ Provision = $(1000 - 960) \times 500 = 20000$.
- ☞ Cession le 30/1/03 : Prix de cession = 500×960
- ☞ Résultat sur cession = Prix de cession - VE = $(990 - 1000) 500 = - 5000$

3950	PPD des TVP	49500	
7394	Reprises / PPD des TVP		20000
3482	Créances sur cession d'éléments de l'actif circulant	495000	
6385	Charges nettes /cession des TVP	5000	
350	TVP Cession des titres SOMI		500000

ii. Cas d'une plus-value :

Reprenons l'exemple précédent en supposant que les titres ont été cédés à 550 000. La cession s'est faite contre virement bancaire.



Solution :

Résultat de cession = 550 000 – 500 000 = 50000.

3950	PPD des TVP	49500	
7394	Reprises / PPD des TVP		20000
5141	Banque	550000	
7385	Produits nets /cession des TVP		50000
350	TVP		500000
	Cession des titres SOMI		

C – Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie:

Comme pour les autres éléments d'actif, les comptes de trésorerie peuvent faire l'objet de PPD en cas de perte probable.

Exemple : notre banque est en règlement judiciaire, la perte probable est estimée à 18000.

6396	Dotations aux PPD des comptes de trésorerie	18000	
5900	PPD des comptes de trésorerie		18000

Annulation :

5900	PPD des comptes de trésorerie	18000	
7396	Reprises/PPD des comptes de trésorerie		18000



LES PROVISIONS POUR DEPRECIATION : TD

EXERCICE 12 :

Nous détenons 100 actions X acquises à 730 et 300 actions Y acquises à 80. A l'inventaire, les cours respectifs (cours moyens de décembre) sont de 710 et 88. Passer les écritures d'inventaire en décembre.

EXERCICE 13 :

Comptabiliser à l'inventaire les provisions suivantes :

- ☞ Pour dépréciation du fonds de commerce due à une modification du tracé de la route desservant l'établissement 20000.
- ☞ Pour dépréciation de 50 titres de participation achetés 7200 et cotés 130 l'un (prix sur le marché des titres)

En supposant que ces titres sont cédés au cours de l'exercice suivant, passer les écritures de cession.

Prix de cession 7600 à crédit.

EXERCICES 14 :

A la balance avant inventaire au 31/12/2000 de l'entreprise Nord Sud on trouve les comptes suivants :

Action..... 29450

Prov. Pour dép. des actions..... ?

L'examen du compte « actions » donne les renseignements suivants :

Désignation des valeurs	Nombre	Val. unitaire d'acquisition	Cours boursier	
			31/12/99	31/12/2000
Actions X	?	205	197	195
Actions Y	20	960	970	950

- a. Déterminer le nombre d'actions X.
- b. Déterminer la provision constituée en 99.
- c. Passer les écritures d'inventaire nécessaire au 31/12/2000.

EXERCICES 15 :

Une Entreprise a acquis 50 actions de la Sté X pour 7520, dans le courant de l'exercice 1998. En décembre 1998, le cours de ces actions est de 148,60. En décembre 1999, il est de 153. En décembre 2000 il est de 146,30. En décembre 2001 il est de 141,90. Les titres sont revendus en mai 2002 au cours de 140,40 (règlement par virement bancaire) TAF : Ecritures d'inventaire et de cession.



EXERCICE 16 :

Au 31/12/2000, une entreprise possède les titres suivants (TVP) :

10 actions « A » VE unitaire 800.....cours au 31/12/2000.....900

20 actions « B » VE unitaire 2100.....cours au 31/12/2000.....2000

Ces titres sont cédés le 1/5/2001 à crédit :

Prix de cession :A1000 ; B.....2050

TAF : Passer au journal les écritures d'inventaire et de cession.

EXERCICE 17 :

Une entreprise vend 10 titres de la Sté A à 1000 chacun et 20 titres de la Sté B à 1900 chacun. La VE du titre A est 800, celle du titre B est 2100.

Comptabiliser les écritures de cession à crédit (TVP)

EXERCICE 18 :

Le 31/12/2002, la balance avant inventaire de l'entreprise CHEMSI présente les soldes suivants :

Clients	137810	92550
Clients douteux ou litigieux	15156	
PPD des CCR		?

Au cours de l'exercice, certains clients ont réglé leurs dettes, mais aucune écriture n'a été passée. Les renseignements suivants vous sont fournis :

Noms	Créances HT	Provisions		Règlements de l'exercice HT	Observations
		Taux %	Montants		
Fouad	1770	50	?	520	Pour solde
Slimani	3420	30	?	3000	“
Dahbi	890	40	?	Néant	insolvable
Zaki	4100	30	?	“	porter à 50 %
Azmi	2450	20	?	“	Porter à 40 %

Par ailleurs, on classe parmi les clients douteux, le 31/12/2002, les clients DAOUDI et JAMAL :

❖ Daoudi : provision à constituer 30 % de 4500 HT

❖ Jamal : 50 % de 1750 HT

TAF : Enregistrer les opérations nécessaire



CH IV – LES PROVISIONS POR RISQUES ET CHARGES

I – Définition :

Elles sont destinées à couvrir des risques ou des charges nettement précisés quant à leur objet mais la réalisation et le montant sont incertains à la clôture de l'exercice.

II – Types de PPRC :

Le PCGE prévoit deux types :

- ❖ Durables : délai prévu de réalisation supérieur à 12 mois à la date de clôture de l'exercice. Il s'agit des comptes de la rubrique 15.

151 Provisions pour litiges

155 Provisions pour charges (voir schéma ci-dessous pour le détail des comptes)

- ❖ Momentanées : délai prévu de réalisation inférieur ou égale à 12 mois à la date de clôture de l'exercice : Comptes de la rubrique 45 (passif circulant).

III – Comptabilisation des PPRC :

Débit : => 6195 DEPPRC

ou 61955 DEP durables PRC

ou 61957 DEPPRC momentanés

=> 6393 DPPRC financiers

=> 6595 DNC aux PPRC

ou 65955 DNC aux provisions durables pour R C

ou 65957 DNC aux PPRC momentanés

Crédit : un des comptes des rubriques 15 ou 45

L'annulation des PPRC se fait par :

Débit : Compte de provision concerné

Crédit : Compte de reprises sur PPRC



A noter que la reprise doit être toujours de même nature que la dotation (Exploitation, financière ou non courante)

Exemple 1 :

Au 31/12/N, à la suite d'un litige avec un transporteur, et après consultation de son avocat, l'entreprise Amal estime à 8000 le montant des dommages –intérêts à verser. Dénouement de l'affaire prévu au cours de l'exercice suivant.

61957	DEP PRC momentanés	8000	
4501	PP litiges Suivant lettre n°... de l'avocat		8000

Exemple 2 :

Une entreprise a décidé, au cours de l'exercice 2000, de réaliser des travaux de rénovation de ses locaux. Le coût est estimé à 30000 à répartir sur 3 exercices.

Ecriture à passer à la fin des exercices 2000, 2001, 2002 :

61955	DEP PRC durables	10000	
1555	PP charges à répartir sur plusieurs exercices Travaux de rénovation relatifs à l'exercice		10000

Supposons que les travaux soient réalisés le 15/3/2003 au coût de 34000. Ecriture ?

15/3/03

6133	Entretiens et réparations	34000	
4411	Fournisseurs Travaux de rénovation		34000

Il faut en plus annuler la provision constituée 30000.

Exemple 3 :

Suite à un contrôle fiscal, l'entreprise AMAL devra probablement payer, durant l'exercice suivant une amende de 15000.



65957	Dotations non courantes aux PPRC momentanées	34000	
4505	PP amendes, doubles droits et pénalités		34000
	Suite contrôle fiscal		

La dotation est non courante car la charge correspondante est non courante.

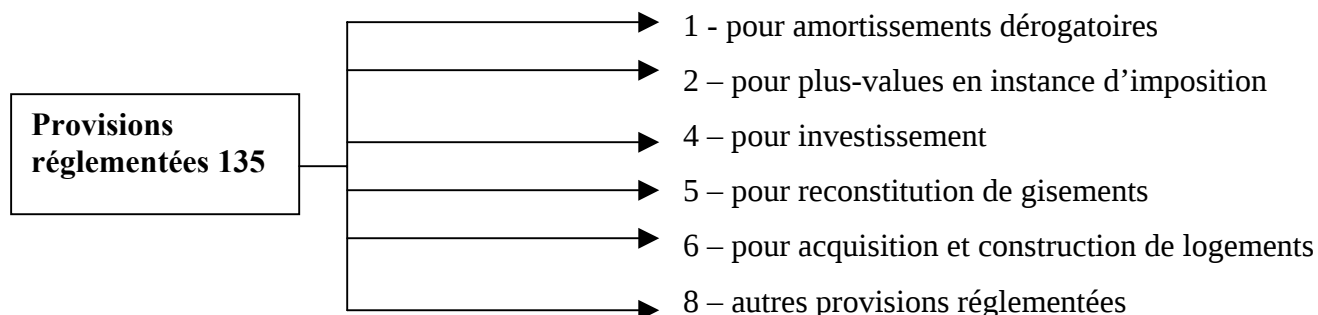
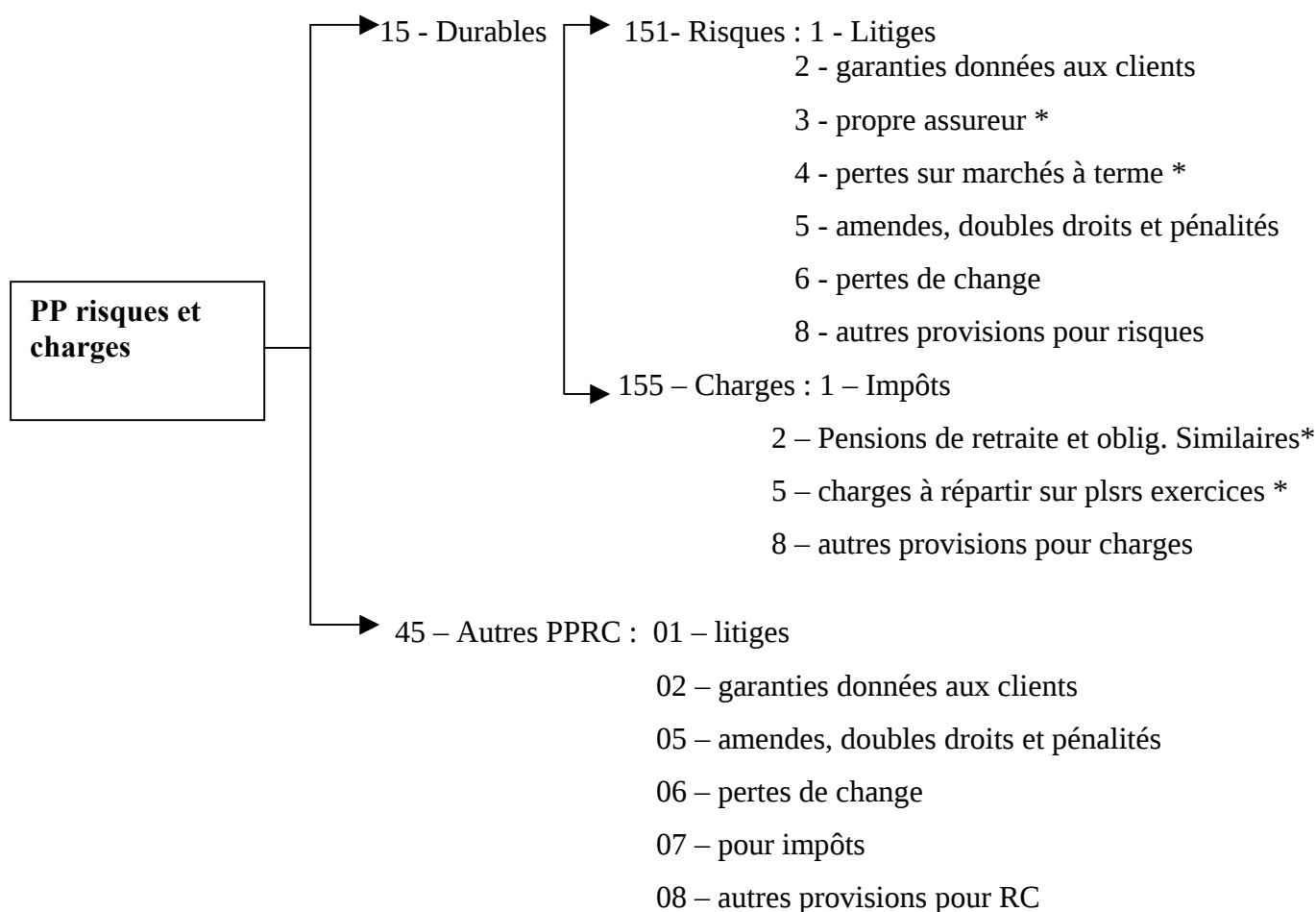
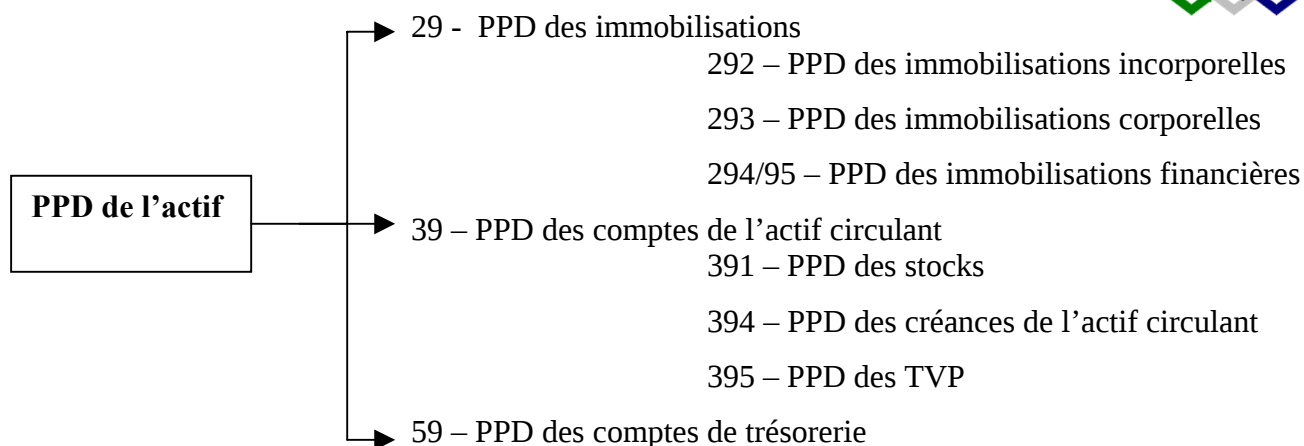
Exemple 4 :

Le 1/11/2002, la Sté AMAL a vendu à un client français des marchandises pour 300 000 Euros, règlement à crédit de 3 mois. Au moment de la vente, le cours de l'Euro était de 10,90. Le 31/12/2002, le cours est de 10,80.

Le 31/12/02, la perte probable sur la créance est de :

$$300\,000 (10,90 - 10,80) = 30000.$$

6393	Dotations aux PPRC financiers	30000	
4506	PP pertes de change		30000



* Ces provisions sont toujours durables



Exercice 19 :

Un procès est en cours avec un représentant que la société NS a licencié. Une demande de dommages et intérêts de 150 000 est formulée. La Sté estime qu'elle va perdre en partie le procès et que son risque peut s'évaluer à 50% de la demande.

Présenter l'écriture de constitution de la provision pour cette Sté.

Exercice 20 :

- ❖ L'entreprise, à la suite d'un contrôle fiscal, pense être condamnée à une amende de 15 000, le délai de réalisation de la charge est estimé à 14 mois à la date de clôture de l'exercice.
- ❖ Au cours de l'exercice N+2, le 30/04, l'entreprise est condamnée à 10000.
 1. Ecritures au 31/12/N
 2. Ecritures au 30/04/N+2.
 3. Même écritures en supposant que l'entreprise est condamnée à payer 30000.

Exercice 21 :

Un litige oppose un salarié à notre entreprise, on pense qu'une décision judiciaire sera rendue au cours de l'exercice N+1 (caractère courant). Somme estimée à 60 000.

1. Passes les écritures nécessaires.

Au 30/07/N+1, l'entreprise est condamnée à verser 80 000 d'indemnités.

2. Ecriture au journal.

Exercice 22 :

Au cours de l'exercice 96, l'entreprise a décidé de réaliser de gros travaux de réparation, dont le coût global est estimé à 16 000 qu'elle décide de répartir sur 4 exercices.

- 1- Passer les écritures qui découlent de cette décision.
- 2- Les réparations ont lieu en février 2 000. La facture du fournisseur s'élève à 170000. Passer les écritures correspondantes.

Exercice 23 :

Le passif du bilan d'une Sté indique à fin 98,99,2000 :

	98	99	2000
Prov. Réglem.	138000	127000	152000
P P risques	90000	120000	70000
P P charges	40000	70000	0



On dispose par ailleurs des éléments suivants :

- ❖ Reprises sur provisions réglementées : 34000 fin 99, 0 fin 2000
- ❖ Dotations d'exploitation aux P.P.R 52000 fin99, 22000 fin 2000
- ❖ Reprises sur provisions pour charges à répartir : néant fin 99, 70000 fin 2000

TAF : Reconstituer les écritures d'inventaire relatives à ces provisions fin 99 et fin 2000.



I – Définition :

Ces provisions ne correspondent pas à l'objet normal des provisions, elles sont comptabilisées comme telles en vertu de dispositions légales ou réglementaires. Elles sont inscrites dans la rubrique « capitaux propres assimilés » car constituent plutôt l'équivalent de réserves non libérées d'impôts.

II – Comptes :

Comptes 135 : (Voir schéma précédent)

1351 PP amortissements dérogatoires (cf. chapitre 1^{er} amortissement dégressif et accéléré)

1352 PP plus values en instance d'imposition

1354 Provisions pour investissements

1355 PP reconstitution de gisements

1356 PP acquisition et construction de logements

1358 Autres provisions réglementées

III – Comptabilisation :

La constitution ou l'augmentation se par :

Débit : 6594 DNC aux provisions réglementées

Crédit : Compte de provision concerné

La réduction ainsi que l'annulation de la provision se par :

Débit : Compte de provision concerné

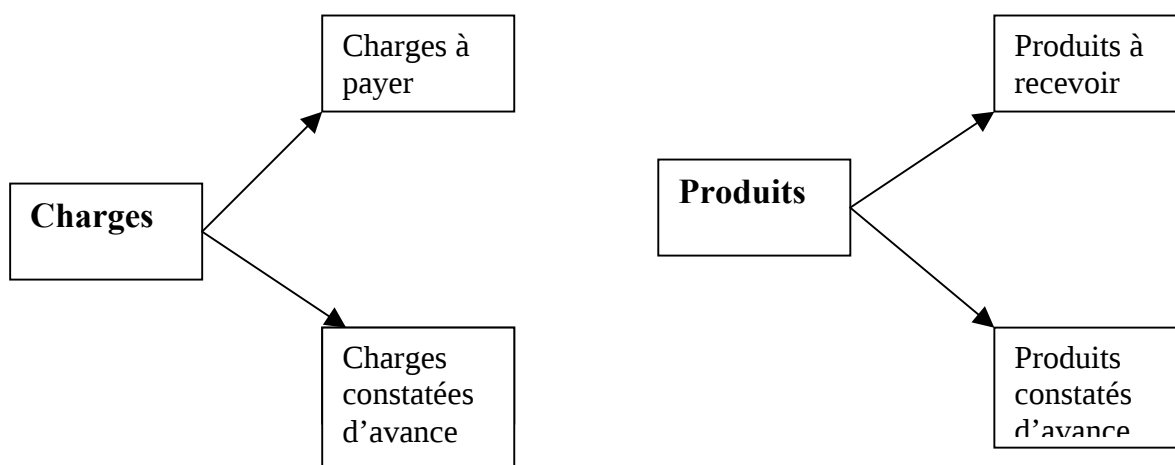
Crédit : 7594 Reprises non courantes sur provisions réglementées

CH VI – REGULARISATION DES COMPTES DE CHARGES ET DE PRODUITS



Cette régularisation est indispensable en vertu du principe de la spécialisation des exercices, qui veut qu'un exercice comptable ne supporte que les charges et les produits qui le concernent et ceux-là seulement.

La régularisation concerne aussi bien les charges que les produits. Quatre cas sont à envisager :



I – Régularisation des comptes de charges :

A – Charges à payer :

On constate à la fin de l'exercice, que des charges, imputables au dit exercice, n'ont pas été comptabilisées faute de pièces justificatives. Il convient de les enregistrer au débit des comptes intéressés par le crédit de l'un des comptes de régularisation suivants :

Débit : Compte de charges concerné

Crédit : 4427 RRR à accorder, avoirs à établir

4437 Charges de personnel à payer

4447 Charges sociales à payer

4457 Etat impôts et taxes à payer

4487 Dettes rattachées aux autres créanciers

4493 Intérêts courus et non échus à payer

Exemple 1 :

Le 31/12/02, des marchandises figurent en stock alors que la facture correspondante n'est pas parvenue. Montant 72 000 TTC.



31/12/02			
6111	Achats de marchandises	60000	
4417	Fournisseurs factures non parvenues Livraison du 25/12/03		60000

Montant hors taxe = $72000 / 1,20 = 60000$

Important :

- ☞ **Toutes les écritures de régularisation des charges et des produits se font au montant hors taxe, la TVA n'étant pas une charge pour l'entreprise.**
- ☞ **Toutes les écritures de régularisation sont contre-passées au début de l'exercice suivant.**

Contre-passation à l'ouverture de l'exercice suivant :

1/1/03			
4417	Fournisseurs factures non parvenues	60000	
6111	Achats de marchandises Contre-passation de l'art de régularisation du 31/12/02		60000

A la réception des pièces justificatives, les charges sont comptabilisées normalement ;

Si on suppose que la facture arrive le 7/1/03, l'écriture à cette date sera :

7/1/03			
6111	Achats de marchandises	60000	
34551	Etat TVA récupérable/ charges	12000	
4411	Fournisseurs		72000
	Facture N° ...		

Si on examine le compte achats de marchandises, il se présentera schématiquement de la façon suivante :

Achats de marchandises (2003)	
(1/1/03) 60000	(7/1/03) 60000

La charge aura été, de ce fait, entièrement rattachée à l'exercice 2002 et n'a aucune influence sur le résultat de l'exercice 2003.



Exemple 2 :

Le 31/12/02, il reste à payer le loyer de décembre montant 2000.

31/12/02			
6131	Locations et charges locatives	2000	
4487	Dettes rattachées aux autres créanciers Loyer de décembre		2000

B – Charges constatées d’avance :

Certaines charges enregistrées durant l’exercice (pièces justificatives déjà reçues) sont imputables à l’exercice suivant. Elles doivent être annulées en créditant les comptes correspondants.

Débit : 3491 Charges constatées d’avance

Crédit : Compte de charges concerné

Exemple :

Le 31/12/02, on constate que :

1. Le loyer payé le 1/11/02 est relatif aux mois de novembre, décembre et janvier. Montant total 3600
2. Des fournitures de bureau évaluées à 1350 n’ont pas été consommées.

31/12/02			
3491	Charges constatées d’avance	2550	
6131	Locations et charges locatives		1200
61254	Achats de fournitures de bureau		1350
	Loyer de janvier 03		
	Fournitures de bureau non consommées		

L’écriture est contre-passée au début de l’exercice suivant.

II – Régularisation des comptes de produits :

A – Produits à recevoir :

Certains produits liés à l’exercice qui s’achève n’ont pas été comptabilisés faute de pièces justificatives. Ils doivent être enregistrés comme suit :



Débit : 3417 RRR à obtenir avoirs non encore reçus

3427 Clients, factures à établir et créances/ travaux non facturables

3467 Créances rattachées aux comptes d'associés

3487 Créances rattachées aux autres débiteurs

3493 Intérêts courus et non échus à percevoir

Crédit : Compte de produits concerné

Exemple :

- ☞ Notre fournisseur nous a promis une remise de 900 sur la facture du 20/12/02, l'avoir correspondant n'a pas encore été reçu (achat de marchandises)
- ☞ Les marchandises relatives à la facture du 27/12/02 n'ont pas été livrées montant 8000 HT.

31/12/02			
3417	RRR à obtenir, avoirs non encore reçus	900	
34271	Clients, factures à établir	8000	
6119	RRRO/ achats de mses		900
7111	Ventes de marchandises au Maroc		8000

Lors de l'établissement des pièces justificatives, les produits sont comptabilisés normalement.

B – Produits constatés d'avance :

Certains produits comptabilisés durant l'exercice sont liés à l'exercice suivant. Il convient de les régulariser comme suit :

Débit : Compte de produits intéressés

Crédit : 4491 Produits constatés d'avance

Exemple :

Le 1/12/02, reçu le loyer d'avance de 3 mois, 4500 DH.

71271	Locations diverses reçues	3000	
4491	Produits constatés d'avance Loyer de janvier et février 2003 reçus d'avance		3000

REGULARISATION DES COMPTES DE CHARGES ET DE PRODUITS



Exercice 24 :

L'entreprise contracte début septembre 2000 un emprunt de 300000 au taux de 14% l'an. Les intérêts sont payables au 31/8 de chaque année.
Passer l'écriture de régularisation de l'exercice 2000.

Exercice 25 :

Dans une entreprise, on fait les constatations suivantes :

- ❖ Le fournisseur SED a promis la veille du 31/12 d'accorder un rabais de 800 pour une livraison de marchandises non conformes à la commande. La facture d'avoir correspondante n'est pas encore parvenue.
- ❖ L'entreprise a droit à une commission de 5% sur une opération de 6000 pour laquelle elle a servi d'intermédiaire.
- ❖ Un prêt de 30000 a été accordé par l'entreprise. Les intérêts sont payés chaque année le 1/3 d'avance au taux de 12%.
- ❖ L'entreprise a reçu un trimestre de loyer (novembre, , Décembre, , janvier) montant 9000 payable d'avance.

TAF : passer au journal les écritures de régularisation nécessaires.

Exercice 26 :

Le 30/9/2000 nous avons contracté un emprunt de 80000 remboursable en 4 versements annuels égaux. Le 1^{er} remboursement capital et intérêts à 9,5% a lieu le 30 septembre 2001 et il a été passé à cette date l'écriture suivante :

Emprunt.....27600

Banque..... 27600

Régulariser.

Exercice 27 :

Le 31/8/2000 vous constatez dans une entreprise :

- ❖ Qu'une prime d'assurance payable d'avance pour un an a été payée le 1^{er} octobre dernier montant de 7000.
- ❖ Qu'il reste dans l'entreprise :
 - Du fuel pour la chaudière de l'atelier : 12000
 - Des fournitures de bureau 500
- ❖ Que le 1/12 a été payé le loyer pour une période de 3 mois commençant le même jour. Montant du loyer trimestriel 7500.

Régulariser en fin d'exercice.



Exercice 28 :

On constate au 31/12/99 à l'inventaire les faits suivants :

1. Le fournisseur Alami nous a envoyé une facture de 5476,50 TTC de marchandises qui a été comptabilisée après paiement. Mais ces marchandises n'ont pas été livrées à la fin de l'exercice.
2. Nous évaluons à 1000 DH le stock de catalogues, prix courant, échantillons et autres moyens de publicité.
3. L'un des directeurs de l'entreprise a été envoyé en mission à l'étranger. Il doit rentrer le 1^{er} janvier. On estime que la facture sera de 3000.
4. Un contrôle fiscal aboutit à relèvement de 12000 d'impôts indirects à la suite de calculs erronés effectués sur les opérations de l'exercice. L'entreprise n'a pas encore reçu la notification aux fins de paiement.



CH VII – ETATS DE RAPPROCHEMENT

Le compte « banque » (ou « chèques postaux ») tenu par l'entreprise, et le compte « client » tenu par la banque (ou les chèques postaux) sont réciproques. Le rapprochement de ces deux comptes permet de vérifier leur concordance et de détecter les erreurs éventuelles.

En raison des décalages dans l'enregistrement des opérations, le compte « banque » tenu par l'entreprise ne présente pratiquement jamais le même solde à la même date que le compte « entreprise » tenu par la banque. Cette différence peut avoir comme cause :

- ☞ L'entreprise a émis des chèques et a passé les écritures correspondantes, mais ces chèques n'ont pas été présentés au paiement par les bénéficiaires.
- ☞ La banque prélève des frais de tenue de compte et des commissions, mais l'entreprise n'en est informée exactement que lorsque la banque lui envoie un relevé de compte.

A - Comment procéder ?

1. On commence par pointer toutes les écritures pour lesquelles la réciprocité est parfaite.
2. Sur l'état de rapprochement, on dispose les deux comptes réciproques avec leurs soldes à la date considérée.

Compte banque (tenu par l'entreprise Z)		Compte client Z (tenu par la banque)	
Solde débiteur X		Solde créditeur Y	

3. On inscrit dans chacun de ces comptes les opérations qui le concernent, mais qui n'y sont pas encore enregistrées, alors qu'elles sont déjà inscrites sur l'autre compte. Si aucune erreur n'a été commise dans la tenue des comptes, on doit alors obtenir des soldes opposés.
4. On enregistre ensuite dans la comptabilité de l'entreprise les écritures relatives aux opérations dont elle vient de prendre connaissance par le relevé bancaire (agios, frais bancaires, règlement d'effets domiciliés, virements en faveur de l'entreprise etc.).

B – Exemple :

Le 31 mars N, le compte BMCE présente dans nos livres (nous Sté ASNI) un solde débiteur de 14 456,15 DH et le relevé de compte à la même date fait apparaître un solde en notre faveur de 13 652,30 DH. Le pointage des deux comptes révèle que :

- a. des opérations inscrites sur le compte tenu par la banque n'ont pas encore été enregistrées dans nos livres :



- ✎ Frais d'escompte de 81,34 DH sur remise à l'escompte du 28 mars
- ✎ Commissions bancaires du 4^{ème} trimestre :132 DH
- ✎ Virement à notre ordre du client Ahmed : 574 DH
- ✎ Domiciliation n° 51, réglée le 31 mars par la BMCE : 2 667,41 DH
- ✎ Coupons d'obligations (intérêts en faveur de l'entreprise, sur des prêts qu'elle a accordés :obligations) encaissés par la banque pour notre compte : 246 DH

b. D'autres opérations, enregistrées dans nos livres, ne l'ont pas été par la banque :

- ✎ Chèque n° 6341 à l'ordre du fournisseur Ghazi 258,90 Dh
- ✎ Chèque n° 6443 à l'ordre du fournisseur Fatmi 998 Dh.

L'état de rapprochement peut être disposé :

Chez nous			Chez la banque		
Libellés	Débit	Crédit	Libellés	Débit	Crédit
Solde débiteur	14456,15		Solde créditeur		13652,30
Escompte (a)		81,34	Chèque n° 6341 à l'ordre de Ghazi	258,90	
Commission (b)		132,00	Chèque n° 6343 à l'ordre de Fatmi	998,00	
Virement Ahmed ©	574,00		Solde créditeur après rapprochement	12395,40	
Domiciliation (d)		2667,41			
Coupons (e)	246,00				
Solde débiteur après rapprochement		12395,40			
	15276,15	15276,15		13652,30	13652,30

A la suite de ce rapprochement, enregistrons dans nos livres comptables les opérations dont nous avons pris connaissance par le relevé bancaire :

- Escompte sur effets de commerce (compte 6311)	6311 Intérêts des emprunts et dettes	81,34	
- Commissions (compte 6147)	6147 Services bancaires	132,00	
- Paiement du fournisseur par domiciliation	4411 Fournisseurs (Z)	2667,41	
	5141 Banque BMCE		2880,75
- Virement reçu de Ahmed	5141 Banque BMCE	820,00	
- Revenus de titres	3421 Clients Ahmed		574,00
	7325 Revenus des t. immobilisés		246,00

Après ces enregistrements, le compte « BMCE » est bien, dans notre comptabilité, débiteur de 12 395,40.

ETAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE : TD



Soit le relevé de compte suivant :

BANQUE POPULAIRE			
Etablissement CINEPHOTO 24, Av Med V MARRAKECH		Agence : 245 Compte n° : 1547000 Période : 1/07 au 31/07/2002	
		Monsieur, Nous avons le plaisir de vous adresser le relevé ci-après, des opérations passées sur votre compte au cours de la période référencée.	
Date	Libellé	Débit	Crédit
1/7	Solde à nouveau		5000,00
14/7	Chèque n° 48 (règlement d'une dette).....	785,80	
15/7	Chèque n° 47 (consommation d'essence).....	1246,00	
18/7	Domiciliation échue.....	240,00	
18/7	Encaissement d'effets.....		1290,50
28/7	Encaissement d'un chèque n° 12		360,00
31/7	Frais de tenue de compte.....	10,00	
31/7	Domiciliation échue.....	137,50	
31/7	Solde	4231,20	
	Totaux	6650,50	6650,50

Les mouvements du compte « Banque » tenu par l'entreprise CINEPHOTO se présentent comme suit :

Compte Banque Populaire

Date	Libellé	Débit	Crédit
1/7	Solde à nouveau.....	5000,00	
10/7	Emission d'un chèque n° 47		1246,00
13/7	Emission d'un chèque n° 48		785,80
20/7	Avis de crédit (Bordereau n° 2).....	1290,50	
22/7	Remise à l'encaissement (chèque n° 12).....	360,00	
27/7	Emission d'un chèque n° 49 au fournisseur Alami		246,00
28/7	Emission d'un chèque n° 49 (fournitures adminstr)		718,40
29/7	Remise d'un chèque n° 34 à l'encaissement	440,00	
31/7	Retrait pour les besoins personnels (Chèque n°52)		1450,00
	Solde		2644,30
	Totaux	7090,50	7090,50

Présenter l'état de rapprochement bancaire pour le mois de juillet.



Etat de rapprochement

Comptabilité			Banque :		
Rapprochement du mois de :			N° de compte :		
D'après notre journal de banque			D'après relevé de notre banque		
Libellé	Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
Solde fin de mois			Solde fin de mois		
Totaux			Totaux		
Solde rapproché			Solde rapproché		



Ecritures au journal :

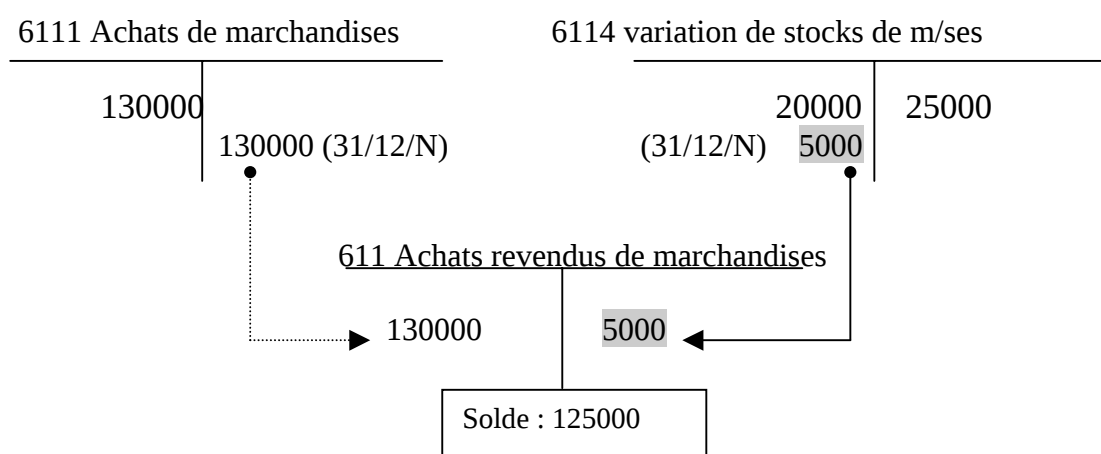
31/12/N			
6114	Variation de stocks de m/ses	20000	
3110	Marchandises		20000
	Pour solde du compte crédité		
d°			
3110	Marchandises	25000	
6114	Variation de stocks de m/ses		25000
	Constatation du stock final		

Supposons que les achats de marchandises de l'exercice N s'élèvent à 130000.
On sait que :

Achats revendus de m/ses = achats de marchandises – variation de stocks de m/ses
A Revendus de m/ses = Achats de m/ses – (Stock final – stock initial)

Achats revendus de marchandises = 130000 – (25000 – 20000) = 125000

Dans le CPC, seul figure le compte « achats revendus de marchandises » avec les charges. Le compte variation de stocks de m/ses est soldé.



Les comptes concernant les matières et fournitures fonctionnent de la même manière que ceux des marchandises. Il s'agit de :

3122 Stocks de matières et fournitures

6124 variation de stocks de matières et fournitures



II - Cas de l'entreprise industrielle :

1° - Principe :

L'entreprise industrielle est celle qui achète des matières pour les revendre après transformation ;

Outre le compte 6124 –variation de stocks de M/F, on utilise les comptes :

7131 variation de stocks de produits en cours

7132 variation de stocks de biens produits

7131 variation de stocks de services en cours

Ces comptes fonctionnent comme le compte 6124, c'est à dire qu'à la fin de l'exercice, ils sont débités du stock initial et crédités du stocks final (en contrepartie des comptes de stocks concernés). Cependant ils sont rattachés aux produits dans le CPC :

=> Si $SF > SI$ => solde créditeur => ils constituent des produits

=> Si $SF < SI$ => solde débiteur => ils constituent des produits négatifs figurant avec un signe (-) parmi les produits

2° Particularités des entreprises industrielles :

dans ces entreprises on distingue deux types de stocks :

- ☞ Ceux d'approvisionnement et de matières premières, fonctionnent comme le compte stocks de marchandises : ce stock évalué au coût d'achat vient corriger par sa variation annuelle les achats correspondants.
- ☞ Ceux de produits finis, produits intermédiaires et en cours, évalués au coût de production. La variation de stocks s'ajoute aux ventes algébriquement pour déterminer la production totale de l'entreprise.

Production = ventes + variation de stocks de produits

= ventes + (SF – SI)

Conclusion :

- ☞ La variation de stocks de M/F est retranchée des charges (au niveau des achats correspondants)
- ☞ La variation de stocks des produits finis et en cours est ajoutée aux produits :
 - Variation positive en cas d'augmentation (+)
 - Variation négative en cas de diminution (-)



CH IX - AUTRES REGULARISATIONS :

ECARTS DE CONVERSION

En fin d'exercice, il convient de régulariser l'ensemble des créances et dettes libellées en monnaie étrangère.

Deux cas peuvent se présenter :

1. Dans le cas d'une perte de change probable, il faut constater l'écart de conversion de même qu'une provision pour perte de change (principe de prudence)
2. Dans le cas d'un gain de change probable, constater l'écart de conversion

N.B : Lorsque les comptes d'écarts de conversion sont utilisés par l'entreprise, ces derniers doivent obligatoirement être contre-passés à l'ouverture de l'exercice suivant.

Exemple 1 :

Le 1/1/98, la Sté a vendu à un client américain des marchandises pour 5000 \$ US.

Lors de la vente, le cours du \$ était de 8.10.

▪ Le 1/6/98 : la Sté a encaissé 2000 \$ de ce client. Cours à cette date 8,20 DH

▪ Le 31/12/98 : le cours est de

1^{ère} hypothèse : 8,50 Dh

2^{ème} hypothèse : 7,60

3421	Clients	1/4/98	40500	
7111	Ventes de marchandises			40500
5141	Banque	1/6/98	16400	
3421	Clients			16200
7331	Gains de change			200
3421	Clients	1/6/98	1200	
4701	Augmentation des créances circulantes			1200
	1 ^{ère} hypothèse			
3701	Diminution des créances circulantes	31/12/98	1500	
3421	Clients			1500
		d°		
6393	DPPRC financiers		1500	
4506	Provisions pour pertes de change			1500



Exemple 2 :

La SA du SUD a réalisé, courant 2000, les opérations en devises suivantes :

Le 1/7/2000, un emprunt de 10 000 000 de FF au taux de 10 % l'an sur une durée de 10 ans versé entièrement en banque.

Au 1/7/2000, le cours du FF était de 1,50 DH

1^{ère} hypothèse : au 31/12/2000, cours : 1 FF = 1,80

2^{ème} hypothèse : au 31/12/2000, cours : 1 FF = 1,40

Ecritures comptables :

1/7/00			
5141 1481	Banque Emprunts auprès des étab de crédit	15000000	15000000
31/12/00			
2720 1481	Aug des dettes de financement Emprunts auprès des étab de crédit 1 ^{ère} hypothèse	3000000	3000000
31/12/00			
63931 1516	DPPRC financiers PP pertes de change 1 ^{ère} hypothèse	3000000	3000000
d°			
1481 1720	Emprunts auprès des établissements de crédit Diminution des dettes de financement 2 ^{ème} hypothèse	1000000	1000000



ECARTS DE CONVERSION : TD

Exercice :

La Sté PARITEX a effectué les opérations suivantes avec les USA (opérations en devises)

1. le 10/11/2000 : importation de marchandises pour 1400 \$ au cours de 8,50 DH. Date de règlement 15/2/2002
 2. le 12/11/2000 : exportation de marchandises pour 1800 \$ au cours de 8,55 DH. Echéance 15/4/2002
- Le cours du dollar au 31/12/2000 est de 9 DH
 - Le cours du dollar au 31/12/2001 est de 9,8 DH
 - Le cours du dollar au 15/2/2002 est de 8,4 DH
 - Le cours du dollar au 15/4/2002 est de 8,4 DH

Passer les écritures au journal.



CH X - ETABLISSEMENT DU CPC ET DETERMINATION DU RESULTAT

I - Ecritures de regroupement :

Après inventaire et écritures de régularisation, la détermination du résultat se fait en virant, dans un compte de synthèse unique les soldes des comptes de charges et de produits.

Cependant, dans le CPC, seules figurent les « rubriques ». D'où nécessité de regrouper les comptes d'un même poste dans des comptes de regroupement (numéro de du poste auquel on ajoute 0 en terminaison et même intitulé que le poste).

Exemple : Produits :

Soit un extrait de la balance après inventaire au 31/12/N :

7111 – ventes de m/ses au Maroc		2190000
7113 – Ventes de m/ses à l'étranger		950000
7119 – RRR accordés par l'entreprise	15000	
7127 – ventes de produits accessoires		117800

Ecritures de regroupement :

31/12/N			
7111	Ventes de marchandises au Maroc	2190000	
7113	Ventes de marchandises à l'étranger	950000	
7110	Ventes de marchandises		3140000
	d°		
7111	Ventes de marchandises	15000	
7119	RRR accordés par l'entreprise		15000
7127	Ventes de produits accessoires	117800	
7120	Ventes de B/S produits		117800

II - Ecritures de détermination du résultat :

La détermination du résultat net se fait en virant, dans un compte de synthèse unique, les soldes des comptes de charges et de produits.

Cette détermination se fait en cascade en utilisant les comptes de la classe 8.



8100	Résultat d'exploitation
8300	Résultat financier
8400	Résultat courant
8500	Résultat non courant
8600	Résultat avant impôt
8800	Résultat après impôt

1° Résultat d'exploitation : 8100

Comptes de produits :

Débit : comptes de produits d'exploitation

Crédit : 8100 Résultat d'exploitation

Comptes de charges :

Débit : 8100 Résultat d'exploitation

Crédit : Comptes de charges d'exploitation

2° Résultat financier : 8300

Débit : comptes de produits financiers

Crédit : 8300 Résultat financier

Débit : 8300 Résultat financier

Crédit : Comptes de charges financières

3° Résultat courant : 8400

On vire les soldes des comptes 8100 et 8300 (selon leur solde débiteur ou créditeur) au compte 8400

4° Résultat non courant : 8500

Débit : comptes de produits non courants

Crédit : 8500 Résultat non courant

Débit : 8500 Résultat non courant

Crédit : comptes de charges non courantes



5° Résultat avant impôt : 8600

le solde du compte 8400 est viré au compte 8600

le solde du compte 8500 est viré au compte 8600

6° Impôt sur les résultats :

Débit : 6700 Impôt sur les résultats

Crédit : 4453 Etat impôt sur les résultats

7° Résultat après impôt 8800 :

Débit : 8600 Résultat avant impôt

Crédit : 8800 Résultat après impôt

8° Résultat net de l'exercice : 1191 ou 1199

Le solde du compte 8800 sera viré au compte 1191 ou 1199 selon la nature du solde

Débit : 8800 Résultat après impôt

Crédit : 1191 si le solde est créditeur

ou 1199 si le solde est débiteur

III – Etablissement du CPC :

Le CPC est présenté en liste afin de déterminer le résultat en cascade.

Dans le modèle simplifié, les produits financiers et les charges financières sont regroupés avec les charges et les produits d'exploitation et apparaissent sous les chapeaux «produits courants » et «charges courantes», alors qu'ils sont distingués dans le modèle normal.

Dans le modèle simplifié le CPC est complété par un petit tableau où les entreprises doivent mettre en évidence la marge brute sur vents en l'état et la valeur ajoutée produite.

Les opérations concernant les exercices précédents sont normalement portées dans les comptes des «exercices antérieurs», ce qui permet de remplir la colonne « 2 » du CPC.

La colonne des totaux de l'exercice précédent est remplie pour permettre une comparaison dans le temps.

IV – Clôture des comptes :

- ☞ L'ensemble des comptes de gestion (classes 6, 7 et 8) a été soldé lors de la détermination du résultat. Seuls restent les comptes de situation qui doivent être clôturés à la fin de l'exercice et réouverts au début de l'exercice suivant. Pour arrêter un compte, on totalise ses débits et ses crédits, le solde est reporté sur l'exercice suivant. C'est le solde à nouveau.



- ☞ Lors des écritures de clôture les comptes présentant un solde débiteur sont crédités, ceux présentant un solde créditeur sont débités.

Exemple d'écritures de clôture :

1111 Capital social	100000	
1191 Résultat net de l'exercice	487	
1481 Emprunts auprès des établissements de crédit	150000	
228321 Amortissement des bâtiments	120000	
28332 Amortissements des ITMO	40000	
28340 Amortissements du matériel de transport	15000	
4411 Fournisseurs	10000	
4415 Fournisseurs effets à payer	180000	
4432 Rémunérations dues au personnel	25000	
4441 CNSS	11800	
4443 Caisse de retraite	4000	
4452 Etat impôts et taxes et assimilés	5000	
4481 Dettes sur acquisitions d'immobilisations	18000	
2321 Bâtiments		160000
2332 Matériel et outillage		90000
2340 Matériel de transport		20000
2486 Dépôts et cautionnements versés		700
3111 Marchandises		60000
3421 Clients		205000
3424 clients douteux ou litigieux		20000
5141 Banques		200000
5161 Caisse		13587
Total	769287	769287

V - Réouverture des comptes :

- ❖ On commence par reporter les totaux de la balance d'inventaire (exemple ci dessous)
- ❖ On contre passe les écritures de régularisation des charges et des produits
- ❖ On procède à l'affectation du résultat :
 - Dans l'entreprise individuelle, le résultat est viré dans le compte « capital personnel » après prélèvement éventuel d'une part des bénéfices :



- Dans les sociétés, le résultat net est viré au compte résultat en instance d'affectation en attendant la réunion de l'assemblée ordinaire des associés pour décider de l'affectation définitive du résultat.
- Les pertes sont virées dans un compte débiteur «Report à nouveau » ou imputées sur les réserves ou sur le capital.

Exemple 1 :

Ecriture d'ouverture (suite de l'exemple précédent)

1/1/N+1		
2321 Bâtiments	160000	
2332 Matériel et outillage	90000	
2340 Matériel de transport	20000	
2486 Dépôts et cautionnements versés	700	
3111 Marchandises	60000	
3421 Clients	205000	
3424 clients douteux ou litigieux	20000	
5141 Banques	200000	
5161 Caisse	13587	
1111 Capital social		100000
1191 Résultat net de l'exercice		487
1481 Emprunts auprès des établissements de crédit		150000
228321 Amortissement des bâtiments		120000
28332 Amortissements des ITMO		40000
28340 Amortissements du matériel de transport		15000
4411 Fournisseurs		10000
4415 Fournisseurs effets à payer		180000
4432 Rémunérations dues au personnel		25000
4441 CNSS		11800
4443 Caisse de retraite		4000
4452 Etat impôts et taxes et assimilés		5000
4481 Dettes sur acquisitions d'immobilisations		18000



Exemple 2 :

Le résultat de l'exercice N réalisé par l'entreprise NSMA est de 217000. Il est affecté de la manière suivante :

- Prélèvement 100000
- Mise en réserves 60000
- Le reste sans affectation

1191	Résultat net de l'exercice	217000	
5141	Caisse		100000
1150	Réserves		60000
1161	Report à nouveau		57000
	Affectation du bénéfice		

Schéma récapitulatif des travaux de fin d'exercice

- **Balance avant inventaire**
- **Inventaire extra comptable : les constatations de cet inventaire sont à la base de la majorité des redressements et des régularisations comptables.**
- **Comptabilisation des régularisations : amortissements, provisions, régularisations etc.**
- **Ecritures de regroupement des charges et des produits**
- **Ecritures de détermination du résultat**
- **CPC, Etat des soldes de gestion**
- **Balance d'inventaire (seuls y figurent les comptes de situation pour leur solde final que l'on portera au bilan)**
- **Bilan**
- **Clôture des comptes**
- **Réouverture des comptes**



Rappel : Le compte de produits et charges :

La présentation du CPC répond à 2 objectifs :

1. Faire apparaître le résultat comme le cumul de 3 résultats partiels : exploitation, financier, non courant.
2. Dégager du résultat de l'exercice des marges et des soldes intermédiaires permettant d'avoir plus d'informations de gestion (valeur ajoutée, Excédent brute d'exploitation...)

Le CGNC a prévu une généralisation de cette méthode d'analyse en définissant une suite de différences (ou soldes) entre produits et charges : les soldes intermédiaires de gestion (SIG)

L'ESG :

L'ESG est un état de synthèse obligatoire pour les entreprises dont le chiffre d'affaires atteint ou dépasse 7 500 000 DH et qui donc doivent tenir leur comptabilité selon le modèle normal.

Cet état permet de :

- Décrire en « cascade » la formation du résultat (1^{ère} partie du tableau)
- Calculer la capacité d'autofinancement de l'entreprise (2^{ème} partie du tableau).
- Cet état mentionne en tête les dates de début et de fin de l'exercice et ceux de l'exercice précédent.

I - Tableau de formation des résultats (TFR) :

Les différents SIG mis en évidence sont les suivants :

1. **La marge brute sur ventes en l'état** : c'est le solde fondamental pour les entreprises de négoce

$\text{Marge brute /ventes en l'état} = \text{ventes de marchandises} - \text{Achats revendus de marchandises}$

$\text{Achats revendus de marchandises} = \text{Achats de marchandises} \mp \text{variation de stock de M/ses}$

2. **La production de l'exercice** = Production vendue + P° stockée + P° immobilisée

$\text{Production de l'exercice} = \text{Ventes de B/S produits} + \text{Variation de stock de produits} + \text{Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même}$
--

La notion de production est réservée aux entreprises ayant une activité de fabrication ou de transformation de biens et services.

Pour les entreprises exerçant à la fois une activité commerciale et une activité industrielle, on détermine :

- Une marge commerciale pour ce qui concerne l'activité de négoce
- Une production pour ce qui relève de l'activité industrielle.



D'où :

$$\text{Production globale} = \text{Marge brute sur ventes en l'état} + \text{Production de l'exercice}$$

3. La valeur ajoutée (VA): Elle s'évalue par la différence entre la production globale et la consommation de B/S en provenance des tiers. Elle mesure la contribution que l'entreprise et son personnel apportent à l'économie nationale.

$$VA = P^o \text{ globale} - \text{Consommation de l'exercice}$$

Consommation de l'exercice = Achats consommés de M/Fournitures + Autres charges externes

La VA peut se déterminer également par une approche additive : la VA produite par l'entreprise est partagée entre :

- Le personnel : salaires et prestations sociales
- L'Etat : impôts et taxes
- Les apporteurs de capitaux (associés et créanciers) : intérêts, dividendes
- L'entreprise : bénéfices mis en réserve et dotations aux amortissements et provisions

Ainsi la VA se définit comme la rémunération des facteurs de production.

4. L'excédent brut d'exploitation (EBE) ou insuffisance brute d'exploitation :

il représente le résultat provenant du cycle d'exploitation, c'est le solde qui traduit le mieux la performance économique de l'entreprise car indépendant :

- ☞ De la politique d'amortissement (accélééré ou dégressif)
- ☞ De son mode de financement (interne ou externe)
- ☞ De l'incidence des éléments exceptionnels et de la fiscalité

L'EBE est souvent interprété comme le résultat économique de l'entreprise, il permet des comparaisons inter-entreprises neutres de toute politique de gestion.

A partir de ce solde, on reprend les autres niveaux du résultat directement à partir du CPC.

5. Le résultat d'exploitation :

$$RE = EBE + \text{Autres produits d'exploitation} + \text{Reprises d'exploitation} - \text{Autres charges d'exploitation} - \text{Dotations d'exploitation}$$

Ce résultat est calculé avant charges et produits financiers mais il prend en compte les autres éléments d'exploitation.

Comme pour l'EBE, ce solde permet des comparaisons dans lesquelles la diversité des modes de financement est neutralisée.

$$RE \mp \text{Résultat financier} = \text{Résultat courant}$$

$$R \text{ courant} \mp R \text{ non courant} - \text{Impôt sur les résultats} = \text{Résultat net}$$



Conclusion : l'ESG représente un document essentiel pour réaliser le diagnostic du résultat économique de l'entreprise.

II – CAF et autofinancement :

La capacité d'autofinancement exprime la capacité de l'entreprise à s'autofinancer c'est à dire son aptitude à renouveler ses équipements et à financer sa croissance par elle-même. Elle est obtenue en ajoutant au résultat net :

- ☞ Toutes les dotations concernant l'actif immobilisé
- ☞ Toutes les dotations concernant le financement permanent

Et en retranchant les reprises sur provisions et amortissements, sur risques et charges durables et sur subventions d'investissement.

Il faut aussi éliminer le résultat net (plus ou moins values) des cessions d'immobilisations.

A – CAF :

CAF = Résultat net de l'exercice

+ Dotations d'exploitation

+ Dotations financières

+ Dotations non courantes

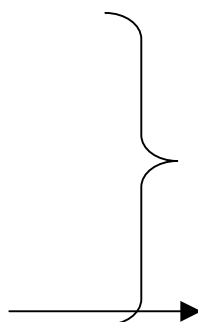
- Reprises d'exploitation

- Reprises financières

- Reprises non courantes

- Produits de cession d'immobilisations

+ VNA des immobilisations cédées



Sauf dotations et reprises / actif et passif circulants et sur trésorerie

Y compris reprises / subventions d'investissement

B – L'autofinancement :

L'Af est le reliquat de la CAF disponible après distribution des bénéfices (dividendes) aux associés)

$$AF = CAF - \text{Dividendes distribués}$$

**Préambule :**

Le bilan nous permet de calculer les éléments suivants :

FRF = Financement permanent – Actif immobilisé

BFG = Actif circulant HT – Passif circulant HT

Trésorerie nette = Trésorerie Actif – trésorerie passif

Cependant, il ne nous permet pas de calculer les mouvements (flux) qui se sont produits au cours de l'exercice ni leur origine. Ce qui nous amène à déterminer les ressources nouvelles et la manière dont elles ont été employées. D'où la nécessité d'aborder l'analyse dynamique à partir de 2 bilans successifs.

§1 Présentation du TF :**A – Synthèse des masses du bilan :**

Exemple : Soient les deux bilans successifs de l'entreprise CORMA (en milliers de DH).

Actif	31/12/N	31/12/N+1	Passif	31/12/N	31/12/N+1
Actif immobilisé	10000	12000	Financement perm.	15000	20000
Actif circulant	7000	9000	Passif circ. HT	6000	10000
Trésorerie actif	5000	11000	Trésorerie passif	1000	2000
Totaux	22000	32000	Totaux	22000	32000

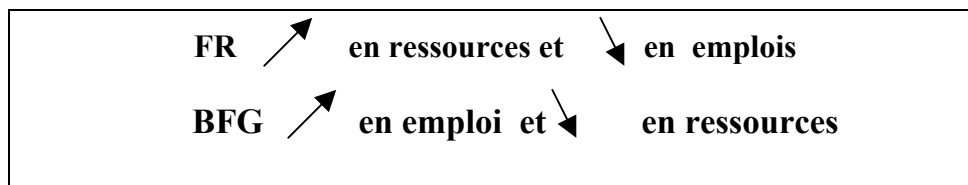
Etude des variations : Tableau de synthèse des masses du bilan :

Remarque : Le FRF suit les variations de l'activité :

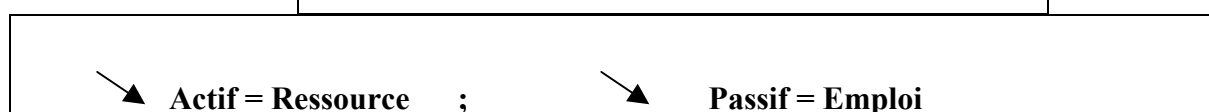
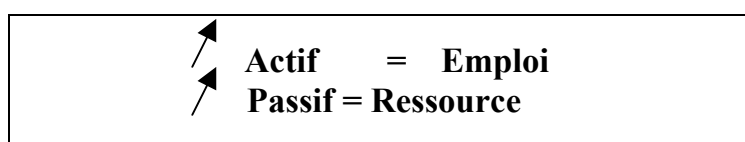
- Quand la situation financière de l'entreprise s'améliore, le FR augmente aussi. On dit alors qu'il y a amélioration du FR.
- Quand la situation financière se détériore, le FR diminue. On dit alors que l'entreprise a consommé une partie de son FR.



On étudiera donc la variation du FRF qui n'est autre que la variation du BFG et de la trésorerie nette dans le cadre du tableau de synthèse des masses du bilan en tenant compte de la règle suivante :



Et



I – Synthèse des masses du bilan	Exercice		Variations (a – b)	
	N+1	N	Emplois	ressources
Masses	a	b	c	d
1 - Financement permanent	20000	15000		5000
2 – moins actif immobilisé	12000	10000	2000	
3 = FRF (A) (1 – 2)	8000	5000		3000
4 – Actif circulant	9000	7000	2000	
5 – moins passif circulant	10000	6000		4000
6 = BFG (B) (4-5)	- 1000	+ 1000		2000
7- Trésorerie nette	9000	4000	5000	

$\Delta \text{FRF} - \Delta \text{BFG} = \Delta \text{TN}$ (calcul vertical)
--

La trésorerie nette, obtenue horizontalement (TN exercice N+1 – TN exercice N) dans le tableau est vérifiée verticalement.

Ce tableau ne fait apparaître que les variations nettes. Il ne renseigne pas sur l'origine des mouvements, d'où la nécessité de le compléter par un second tableau «Emplois et ressources »

B - Le tableau des emplois et ressources (T.E.R)

Ce second tableau présente 4 masses successives :

- Les ressources stables : Autofinancement, cessions d'immobilisations, augmentation des capitaux propres et des dettes de financement.
- Les emplois stables : Acquisitions d'immobilisations, remboursements des capitaux propres et des dettes de financement.



- Variation du besoin de financement global : Telle qu'elle ressort du tableau de « synthèse des masses du bilan. »
- Variation de la trésorerie : Elle est extraite aussi du tableau de « synthèse des masses du bilan. »

Le T.E.R fait ressortir les mouvements financiers intervenus au cours d'un exercice à savoir les ressources nouvelles dont l'entreprise a disposé et les emplois dont elle a fait.

En règle générale, tout accroissement d'un élément d'actif et toute baisse d'un élément du passif constitue un emploi. Au contraire, toute augmentation d'un élément du passif et toute baisse d'un élément de l'actif constitue une ressource.

1° Ressources stables de l'exercice :

a) Autofinancement :

Rappel : Autofinancement = CAF – Dividendes distribués au cours de l'exercice.

C.A.F= Résultat net + Dotations durables – Reprises durables + VNA - Produits de cession d'immobilisation.

b) Cessions et réduction d'immobilisation :

Les cessions d'éléments d'actif apparaissent dans le (C.P.C) parmi les produits non courants. Aussi retient-on dans le TF le prix de cession de ces immobilisations qui représente une ressource définitive pour l'entreprise. Les réductions d'immobilisations financières visent les rentrées sur prêts et créances à long terme.

c) Augmentation des capitaux propres et assimilés :

On retient en ressources, les augmentations du capital qui correspondent à des apports nouveaux en espèces ou en nature. De ce fait, sont exclues du tableau de financement les augmentations du capital par incorporation des réserves qui sont sans impact sur les flux financiers de la période.

d) Augmentation des dettes de financement :

Il s'agit des emprunts nouveaux à plus d'un an.

Emprunt (exercice N) = Emprunt (Exercice N-1) + Nouvel emprunt - Remboursement

2° Les emplois stables de l'exercice :

- Acquisitions et augmentation des immobilisations,
- Remboursement des capitaux propres,
- Remboursement des dettes de financement,
- Emplois en non-valeurs.



I – Synthèse des masses du bilan	Exercice		Variations (a – b)	
	N+1	N	Emplois	ressources
Masses	a	b	c	d
1 - Financement permanent	15940	17080	1140	
2 – moins actif immobilisé	10912	8658	2254	
3 = FRF (A) (1 – 2)	5028	8422	3394	
4 – Actif circulant	10980	9970	1010	
5 – moins passif circulant	7202	2578		4624
6 = BFG (B) (4-5)	3778	7392		3614
7- Trésorerie nette (Actif – Passif) = A - B	1250	1030	220	

Autofinancement = CAF – dividendes.

CAF = RN + Dotations durables – reprises + VNA + produits de cession

CAF = 1420 + 2096 + 960 – 1445 + 320 = 3351

Dotations / frais préliminaires = 78 – 42 = 36

Dotations / bâtiments = 6



II – Tableau emplois et ressources :

I – Ressources stables de l'exercice	Exercice	
	Emplois	Ressources
Autofinancement (A) Capacité d'autofinancement - Distribution de bénéfices	440	2911 3351
Cessions et réductions d'immobilisations (B) Cessions d'immobilisations incorporelles Cessions d'immobilisations corporelles Cessions d'immobilisations financières Récupérations sur créances immobilisées		1445 60
Augmentation des capitaux propres et assimilés © Augmentations de capital, apports Subventions d'investissement		1200
Augmentation de dettes de financement(d) (nettes de primes de remboursement)		1500
Total I - Ressources stables (A+B+C+D)		7116
II- Emplois stables de l'exercice (flux)		
Acquisitions et augmentations d'immob (E) Acquisitions d'immobilisations incorporelles Acquisitions d'immobilisations corporelles Acquisitions d'immobilisations financières Augmentation des créances immobilisées	5320	
Remboursement des capitaux propres(F) Remboursement des dettes de financement(G) Emplois en non-valeur (H)	5070 120	
Total II Emplois stables (E+F+G+H)	10510	
III Variation du besoin de financement global (B.F.G)		3614
VI Variation de la trésorerie	220	
Total général	10730	10730



ANNEXES :

BILAN (ACTIF)

Entreprise

Exercice clos le ...

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amor & prov	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS (A)				
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)				
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Matériel de transport				
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)				
Prêts immobilisés				
Autres créances financières				
Titres de participation				
Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A + B + C + D + E)				
ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)				
STOCKS (F)				
Merchandises				
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours				
Produits intermédiaires et résiduels				
Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)				
Fournisseur débiteurs, avances et acomptes				
Clients et comptes rattachés				
Personnel				
Etat				
Comptes d'associés				
Autres débiteurs				
Comptes de régularisation - ACTIF				
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)				
TOTAL II (F + G + H + I)				
TRESORERIE				
TRESORERIE - ACTIF				
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, TG et CP				
Caisse, régies d'avances et accréditifs				
TOTAL III				



TOTAL GENERAL I + II + III			
BILAN (PASSIF)	Entreprise	Exercice clos le ...	
PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
FINANCEMENT PERMANENT			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou personnel ¹			
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
Capital appelé / dont versé ...			
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Autres réserves			
Report à nouveau ²			
Résultat net en instance d'affectation ²			
Résultat net de l'exercice ²			
Total des capitaux propres (A)			
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT (C)			
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement			
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
ECARTS DE CONVERSION – PASSIF (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A + B + C + D + E)			
PASSIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)			
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)			
Fournisseurs et comptes rattachés			
Clients créditeurs, avances et acomptes			
Personnel			
Organismes sociaux			
Etat			
Comptes d'associés			
Autres créanciers			
Comptes de régularisation passif			
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)			
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)			
(éléments circulants)			
TOTAL II (F + G + H)			
TRESORERIE			
TRESORERIE - PASSIF			
Crédits d'escompte			
Crédits de trésorerie			
Banques (soldes créditeurs)			
TOTAL III			
TOTAL GENERAL I + II + III			



COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

Exercice duau.....

Modèle normal		Opérations				Totaux De l'exercice N (3)	Totaux de l'exercice précédent (4)
			propres à l'exercice	concernant les exercices précédents			
E X P L O I T A T I O N	I	Produits d'exploitation					
		Ventes de marchandises (en l'état)					
		Ventes de biens et services produits					
		Chiffre d'affaires					
		Variation de stocks de produits (±)*					
		Immo. prod. par l'entrep. pour elle même					
		Subventions d'exploitation					
		Autres produits d'exploitation					
		Reprises d'exploit. : transfert de charges					
		Total I					
	II	Charges d'exploitation					
		Achats revendus** de marchandises					
		Achats consommés de matières et fournitures					
		Autres charges externes					
		Impôts et taxes					
F I N A N C I E R		Charges de personnel					
		Autres charges d'exploitation					
		Dotations d'exploitation					
		Total II					
	III	Résultat d'exploitation (I - II)					
	IV	Produits financiers					
		Produits des titres de participation et autres titres immob.					
		Gains de change					
		Intérêts et autres produits financiers					
		Reprises financières : transferts de charges					
		Total IV					
	V	Charges financières					
		Charges d'intérêts					
		Pertes de change					
		Autres charges financières					
		Dotations financières					
		Total V					
	VI	Résultat Financier (IV - V)					
N O N C O U R A N T	VII	Résultat Courant (III + VI)					
	VIII	Produits non courants					
		Produits de cessions d'immobilisations					
		Subventions d'équilibre					
		Reprises sur subventions d'investissement					
		Autres produits non courants					
		Reprises non courantes ; transferts de charges					
		Total VIII					
	IX	Charges non courantes					
		VNA des immobilisations cédées					
		Subventions accordées					
		Autres charges non courantes					
		Dotations non courantes aux amortissements et provisions					
		Total IX					
	X	Résultat non courant (VIII - IX)					
	XI	Résultat avant impôts (VII + X)					
	XII	Impôts sur les résultats					
	XIII	Résultat Net (XI - XII)					
		Total Des Produits (I + IV + VIII)					
		Total Des Charges (II + V + IX + XII)					
		RESULTAT NET					



ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

I TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)				Exercice du : au		
				Exercice	Exercice Précédent	
	1 2	-	Ventes de marchandises (en l'état) Achats revendus de marchandises			
I		=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT (A)			
II	3 4 5	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5) (B) Ventes de biens et services produits Variation stocks de produits Immobilisations produits par l'entreprise pour elle même			
III	6 7	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7) Achats consommés de matières et fournitures Autres charges externes			
IV		=	VALEUR AJOUTEE (I+II -III) (C)			
	8 9 10	+ - -	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION Impôts et taxes Charges de personnel			
V		=	EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E.) ou INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I.B.E.) (D)			
	11 12	+ -	Autres produits d'exploitation Autres charges d'exploitation			
	13 14	+ -	Reprises d'exploitation , transferts de charges Dotations d'exploitation			
VI			RESULTAT D'EXPLOITATION (+ OU -) (E)			
VII		+/-	RESULTAT FINANCIER			
VIII			RESULTAT COURANT (F)			
IX		+/-	RESULTAT NON COURANT			
	15	-	Impôts sur les résultats			
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -) (G)			



II CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) ^(a) - AUTOFINANCEMENT					
	1		Résultat net de l'exercice : Bénéfice +		
			Perte –		
	2	+	Dotation d'exploitation ^(b) (453+165)		
	3	+	Dotation financière ^(b)		
	4	+	Dotation non courantes ^(b)		
	5	-	Reprise d'exploitation ^(c)		
	6	-	Reprise financières ^(c)		
	7	-	Reprise non courantes ^{(c) (d)}		
	8	-	Valeurs nettes d'amortissements des		
	9	+	immobilisations cédées		
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)		
II	10	-	Distributions de bénéfices		
			AUTOFINANCEMENT		



TABLEAU DE FINANCEMENT

I – Synthèse des masses du bilan	Exercice		Variations (a – b)	
	N+1	N	Emplois	ressources
Masses	a	b	c	d
1 - Financement permanent 2 – moins actif immobilisé				
3 = FRF (A) (1 – 2)				
4 – Actif circulant 5 – moins passif circulant				
6 = BFG (B) (4-5)				
7- Trésorerie nette (Actif – Passif) = A - B				



II - Tableau emplois et ressources :

I – Ressources stables de l'exercice	Exercice	
	Emplois	Ressources
Autofinancement (A) Capacité d'autofinancement - Distribution de bénéfices Cessions et réductions d'immobilisations (B) Cessions d'immobilisations incorporelles Cessions d'immobilisations corporelles Cessions d'immobilisations financières Récupérations sur créances immobilisées Augmentation des capitaux propres et assimilés © Augmentations de capital, apports Subventions d'investissement Augmentation de dettes de financement(d) (nettes de primes de remboursement) Total I - Ressources stables (A+B+C+D)		
II- Emplois stables de l'exercice (flux)		
Acquisitions et augmentations d'immob (E) Acquisitions d'immobilisations incorporelles Acquisitions d'immobilisations corporelles Acquisitions d'immobilisations financières Augmentation des créances immobilisées Remboursement des capitaux propres(F) Remboursement des dettes de financement(G) Emplois en non-valeur (H) Total II Emplois stables (E+F+G+H)		
III Variation du besoin de financement global (B.F.G)		
VI Variation de la trésorerie		
Total général		



ETUDES DE CAS

CAS « LA PERLE »

La société « LA PERLE », constituée le 05/01/1995 a pour objet la production, l'importation et la commercialisation de jouets.

Elle vous communique les renseignements et les documents suivants :

1. Balance par soldes au 31/12/2000 avant inventaire.

N ^{os}	COMPTES	SD	SC
1111	Capital social		600000
1140	Réserve légale		60000
1152	Réserves facultatives		140000
1481	Emprunts auprès des établissements de crédit		10000
2321	Bâtiments	250000	
2332	Matériel et outillage	176000	
2352	Matériel de bureau	?	
2832	Amortissements des Bâtiments		?
2833	Amortissements du matériel et outillage		?
2835	Amortissements du matériel de bureau		?
3121	Stocks de matières premières	179255	
3150	Stocks de produits finis	160489	
3421	Clients	111750	
3424	Clients douteux ou litigieux	26880	
34552	Etat – TVA récupérable sur les charges	33100	
3942	Provisions pour dépréc. Des clients et comptes rattachés		21000
4411	Fournisseurs		78000
4456	Etat – TVA due		16875
5141	Banque	130000	
5161	Caisse	44976	
6121	Achats de matières premières	170000	
6125	Achats non stockés de matières et de fournitures	13500	
6130/6140	Autres charges externes	80700	
6160	Impôts et taxes	8300	
6170	Charges de personnel	24000	
6386	Escomptes accordés	8500	
6582	Rappel d'impôts	7200	
71211	Ventes de produits finis		223000
7127	Ventes et produits accessoires		15375
7385	Produits nets sur cessions de TVP		32500
7585	Rentrées sur créances soldées		5400



2. Tableau relatif aux immobilisations aux amortissements et aux cessions.

Immobilisations	Dates D'acquisition	Valeurs D'entrée	Durées D'utilisation	Date de cession	Prix de cession	1 ^{er} amortissement	Dotations De 1999	Cumul des am ^{ts} fin 99
Bâtiments	05/01/95	250000	?	-	-	?	25000	?
Matériel et outil	10/07/95	176000	?	-	-	11000	?	?
Matériel de bureau	09/04/95	?	5ans	28/12/00	1750	4500	?	?

La cession de la totalité du matériel de bureau a été encaissée contre chèque mais, aucune écriture n'a été constatée.

3. Etat des clients douteux.

	Créance TTC	Provisions 1999	Encaissements en 2000	Observations
IDRISSI	26400	12000	17400	Pour solde
ZERHOUNI	17880	9000	-	Insolvable

Le recouvrement de la créance sur le client FATHI (5400 DH TTC) est incertain. Il est prudent de constituer une provision de 40%.

Le taux de TVA sur les créances clients est de 20 %.

4. L'inventaire extra-comptable a fait ressortir ce qui suit :

- Le stock de matières premières est de 175000 DH
- Le stock de produits finis est de 170000 DH

Travail demandé :

1. Passer les écritures de régularisation, de regroupement et de détermination du résultat net.
2. Présenter le CPC, le bilan et l'ESG
3. Présenter l'ETIC.



La balance avant inventaire de l'entreprise BADR pour l'exercice 2002 se présente comme suit :

Numéro	Comptes	SD	SC
11171	Capital individuel		100.000
1481	Emprunt auprès des établissements de crédits		200.000
1486	Fournisseurs d'immobilisation		120.000
15	Provisions pour risques et charges		68.000
2340	Matériel de transport	550.000	
2350	Mobilier de bureau	150.000	
2352	Matériel de bureau	280.000	
241	Prêts	150.000	
2834	Amortissements du matériel de transport		140.000
2835	Amortissements du mobilier de bureau		105.000
28352	Amortissements du matériel de bureau		82.500
3111	Marchandises	194.500	
3421	Clients	65.400	
3424	Clients douteux ou litigieux	25.000	
3911	Provisions pour dépréciation des stocks		4.000
350	T.V.P	50.000	
395	Provisions pour dépréciation des T.V.P		2.500
2942	P.P.D des clients et comptes rattachés		18.500
4411	Fournisseurs		65.500
4415	Fournisseurs – effet à payer		20.000
5141	Banque	39.000	
5161	Caisse	10.550	
6111	Achats de marchandises	304.700	
6119	R.R.R.O/ achats de marchandises		14.850
613/614	Autres charges externes	17.500	
616	Impôt et taxes	22.840	
617	Charges du personnel	151.810	
631	Charges d'intérêt	27.430	
70111	Ventes de marchandises		925.850
7127	Ventes de produits accessoires		172.280
7129	R.R.R.A par l'Ese sur ventes de marchandises	2.750	
7386	Escomptes obtenus		2.500
TOTAL		2 041 480	2 041 480

On vous fournit les renseignements suivants :

1) Les taux d'amortissement linéaires pratiqués sont :

- Matériel de transport 10%
- Matériel de bureau 10%
- Mobilier de bureau à calculer

2) Le matériel de transport comprend 2 véhicules V1 et V2 achetés respectivement le 1/7/98 et le 1/1/2000

3) Le matériel de bureau comprend :



- Un matériel M2 acheté le 1 janvier 1999
- Un matériel M3 acheté le 1 juillet 2002, en remplacement d'un matériel M1, pour une valeur de 120.000.

Le matériel M1, acquis le 1 juillet 1998 a été cédé le 31/3/2002 pour une valeur de 90.000. Le comptable s'est contenté de créditer le compte matériel de bureau par le débit du compte «banque» du montant de la cession.

4) Tout le mobilier a été acheté le 1 juillet 1998

5) L'état des clients douteux au 31/12/2001 se présentait comme suite :

Clients	Créances T.T.C	Prov. au 31/12/01	Règlements en 2002	Observation
Aziz	15.000	4.500	9.000	Pour solde Porter la prov. à 60%du restant dû Insolvable
Jamal	22.000	8.000	12.000	
Khaled	9.000	6.000	Néant	
Totaux	46.000	18.500	21.000	

6) Le client Jawad qui doit à l'entreprise 14 400 est en difficulté et l'entreprise n'espère récupérer que 40 % de cette créance. Le client Mustapha qui doit à l'entreprise 8400 est définitivement insolvable.

7) En 2001, l'entreprise avait constitué une provision de 30000 pour grosses réparations estimées à 120000 (à répartir sur 4 ans) et une provision de 38000 pour dommages et intérêts réclamés par un fournisseur. L'entreprise a dû verser en 2002 : 32000 DH (déjà payés et comptabilisés au crédit du compte « banque »

8) Le 1^{er} novembre, l'entreprise avait payé 3000 de loyer couvrant une période de 6 mois à compter du 1^{er} novembre.

9) Les intérêts de la 1^{ère} année sur le prêt octroyé au personnel par l'entreprise le 1^{er} avril 2002 au taux de 12 % seront encaissés au 31 mars 2002.

10)Le fournisseur Omar a promis à l'entreprise une ristourne de 13200.

11)Au 31 décembre, la facture relative à une vente de marchandises de 25000 HT n'est pas encore établie, alors que les marchandises ont été livrées au client.

12)Le stock de marchandises au 31/12/2002 s'élève à 213800. dans ce stock figure un lot de 35700 qui s'est déprécié de 10 %.

13)Le 1/12/2002, l'entreprise a cédé les TVP (50) à 1200 l'un à crédit. Aucune écriture n'a été passée par le comptable.

Travail demandé :

1. Passer au journal les écritures de régularisation
2. Etablir le CPC
3. Etablir le bilan au 31/12/2002



CAS : ENTREPRISE SAADANI

En vue d'effectuer certains travaux d'inventaire, vous disposez des informations suivantes sur l'entreprise "SAADANI" au 31/12/97, date de clôture de l'exercice.

A/ CREANCES :

La situation des créances douteuses de l'entreprise "SAADANI" se présente ainsi :

Noms des clients	Créances T.T.C	Provision au 31/12/96	Sommes encaissées courant 97	Observation au 31/12/97
<u>Ancienne créance douteuse</u> : MATOUR	3 415, 68	1 110	1 224	Solde définitivement irrécouvrable.
<u>Ancienne créance douteuse</u> : BAROUDI	1 627,20	--	--	On espère récupérer 45% de la créance

Par ailleurs, NADIR qui doit 2 040 DH T.T.C est totalement insolvable et la créance est considérée comme définitivement perdue.

NB : Taux de TVA= 20%.

B/ TITRES :

Le portefeuille des titres de l'entreprise "SAADANI" comprend les titres suivants :

Nature des titres	Situation au 31/12/96		Provision constituée au 31/12/96	Cession au 31/12/97		Cours en bourse au 31/12/97
	Nombre	Prix Unitaire d'achat		Nombre	Prix Unitaire	
<u>Titres de participation</u> : Actions SAMIR	900	340	18 000	300	350	295
<u>T.V.P.</u> : Actions BMCI	130	260	--	80	220	255

- NB :
- Agios retenus par BMCI sur cession des titres = 617,36 Dh TTC, TVA 7%.
 - Aucune écriture n'a été passée à la date de cession des actions.

C/ STOCKS :

Les valeurs des stocks et leurs provisions de présentent comme suit :

Éléments	Au 31/12/96		Au 31/12/97	
	Stocks	provisions	Stocks	provisions
Matières premières	24 000	1 200	--	--
Produits finis	--	--	72 000	2 400

Aucune écriture concernant les comptes de stocks n'a été passée pendant l'exercice.

D/ PROBLEMES DIVERS :

- Accordé au 30 décembre 97 un rabais de 540 DH à un client, la facture d'avoir n'a pas encore été établie.
- Évalue à 1 020 DH la consommation électrique du mois de décembre 97.
- Le loyer payé le premier décembre 97 concerne les mois : Décembre 97, Janvier et Février 98, Montant total = 18 000 DH.



- L'entreprise a souscrit le premier mars 97 un emprunt de 60 000 DH remboursable en 5 ans, le premier mars de chaque année par annuités constantes, taux d'intérêts annuel = 14%.
- L'entreprise avait lancé au cours de l'année 96 des travaux de ravalement es façades, le coût de l'opération a été estimé à 27 000 DH, à étaler sur les exercices 96, 97 et 98.

TRAVAUX A EFFECTUER :

- 1- Remplir les tableaux de calculs (a) et (b) : VOIR ANNEXE.
- 2- Passer au journal les écritures de régularisation au 31/12/97 concernant :
 - a. Les créances.
 - b. Les titres (y compris les écritures de cession).
 - c. Les stocks.
 - d. Les problèmes divers.
- 3- Remplir l'état B5 donné en annexe (tableau ©).

Annexe

a) Tableau de calculs relatifs aux créances douteuses.

Noms des clients	CRÉANCES T.T.C	Règlement 1997	Solde de la créance		provision		Ajustement	
			TTC	HT	96	97	+	-
MATOUR BAROUDI								

b) Tableau de calculs relatifs aux titres.

Nature des titres	Nombres	Provisions 97	Provision 96	Régularisation de la provision	
				+	-
- Titres de participants.					
- Titres et valeurs de placement					



c) **État B5 :** Tableau des provisions.

Exercice du.....au.....

Nature	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		D'expl.	Financ.	Non cour	D'expl	Financ	Non cour	
1- PPD de l'actif immobilisé.								
2-PD pour RC								
3-SOUS TOTAL (A).								
4- PPD de l'actif circulant (hors trésorerie).								
5- Autres PPRC								
6- PPD des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)								
Total (A+B)								



Cas : ZEMMOURI Et ASSOCIES

Durée : 2H 30mn

Le 31 décembre 95, à la fin du 3^{ème} exercice de la société de confection « Zemmouri et Associés », la balance avant inventaire présente les soldes suivants :

1111	Capital social	--	300 000
1410	Emprunt obligatoire	--	150 000
2110	Frais de constitution	32 500	--
2331	Installations techniques	1 215 550	--
3252	Matériel de bureau	310 000	--
2486	Dépôts et cautionnements versés	8 200	--
28111	Am. des frais de constitution	--	13 000
28331	Amortissement des inst. techniques	--	?
28352	Amortissement du matériel de bureau	--	124 000
3151	Stock de matières et fournitures	301 700	--
3413	Fournisseurs, créances pour emballages à rendre	16 801	--
3421	Clients	706 900	--
3424	Clients douteux ou litigieux	55 500	--
35012	Titres et valeurs de placement	35 100	--
3912	Provisions pour dépréciation des stocks	--	40 200
3942	Provisions pour dépréciation des clients	--	13 600
3950	Provisions pour dépréciation des T. V. Placement	--	12 800
44111	Fournisseurs étrangers	--	118 100
44112	Fournisseurs locaux	--	90 500
4425	Clients dettes pour emballages consignés	--	28 100
4481	Dettes sur acquisition d'immobilisations	--	15 550
5141	Société générale	107 010	--
5161	Caisse	37 920	--
6121	Achats lots de tissus et autres mat. consommables	2 435 702	--
61253	Achats non stockés de petit outillage	18 101	--
6131	Locations et charges locatives	218 950	--
6134	Primes d'assurance	133 500	--
61426	Transports sur ventes	201 800	--
617	Charges du personnel	420 930	--
6311	Intérêts des emprunts	75 780	--
6585	Créances devenues irrécouvrables	35 200	--
7110	Ventes articles de confection	--	4 920 544
71217	Ventes de produits résiduels	--	135 700
7129	RRR accordés par l'entreprise	102 750	--
7585	Rentrées sur créances soldées	--	18 500



Les documents de l'inventaire sont les suivants :

1. Les frais de constitution, le matériel de bureau et les installations techniques sont tous amortissables au taux de 20%. Les amortissements sont de type linéaire.
2. Au débit du compte « installations techniques » figure une machine achetée à la création de l'entreprise pour un prix de 9000 DH. Cette machine a été cédée le 1^{er} décembre dernier à 7750DH à crédit. A la même date, une nouvelle machine a été acquise pour 15.550.
3. Le fournisseur Bensaid a promis un rabais de 1.710DH
4. L'état des valeurs mobilières se présente ainsi :
 - Actions société « Négoce SA », valeur d'origine 20.000 ; valeur au 31 décembre 13.800
 - Actions société « Véta SA » ; valeur d'origine 15.000 ; valeur au 31 décembre 8.300.
5. Créances douteuses :
 - Etat des clients douteux des exercices antérieurs :

Noms	Nominaux	Provisions déjà constituées	Règlement pendant l'exercice	Observations
Client Benali	14.250	1.500	Néant	Insolvable
Client Carel	25.250	11.500	15.000	Pour solde
Client Bennani	16.000	600	6.000	Pour solde

- Nouveaux clients douteux :

Etablissements Choumani, qui doit 10.000 est déclaré en faillite. On peut espérer recouvrer 40% de la créance.

6. Le relevé du compteur d'électricité permet de constater qu'une dépense de 800 sera due pour le mois de décembre à la régie d'eau et d'électricité.
7. La prime d'assurance incendie payée le 30 juin dernier correspond à la période du 1^{er} juillet au 30 juin de l'exercice suivant, montant 38.100
8. les stocks au 31 décembre de matières et fournitures s'élèvent à 298.000Dh. un contrôle de qualité a permis de constater qu'un lot de tissus acheté 225.000 est déprécié de 20%. Par ailleurs, un autre lot de 147.120 TTC est arrivé le 27 décembre dernier, sans la facture du fournisseur « Filat SA » qui s'y rapporte.

T.A.F. : présenter :

- Les écritures de régularisation
- Le compte de produits et charges de l'entreprise.



L'entreprise "TEXTIL", spécialisée dans la production de vêtements pour enfants, vient d'achever son exercice comptable au 31/12/03. On vous remet un extrait de la balance avant inventaire et des informations concernant les travaux de fin d'exercice.

I- Extrait de la balance avant inventaire au 31/12/03 :

Numéro du compte	Nom du Compte	Solde de débiteur	Solde de créditeur
1555	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices		10 000
2111	Frais de constitution		
2340	Matériel de transport	50 000	
2355	Matériel informatique	280 000	
2510	Titres de participation	34 500	
28111	Amortissements des frais de constitution	200 000	40 000
2834	Amortissements du matériel de transport		97 500
28355	Amortissements du matériel informatique		21 000
2951	Provisions pour dépréciation des titres de participation		2 500
3121	Stocks de matières premières		
3421	Clients	60 000	
3424	Clients douteux ou litigieux	120 000	
3500	Titres et valeurs de placement	39 600	
3912	Provisions pour dépréciation des matières et fournitures	80 000	2000
3942	Provisions pour dépréciation des clients et des comptes rattachés		18 500
3950	Provisions pour dépréciation des titres et valeurs de placement		2 000
4501	Provisions pour litiges		2 500

II- Autres renseignements :

- 1) Les frais de constitution sont engagés à la date de l'entreprise et sont amortis au taux constant de 20%.
- 2) Le matériel de transport comprend :

Eléments	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Taux d'Amortissement
Peugeot	150 000	01/10/99	Constant
Citroën	130 000	01/04/03	Constant

- 3) Le matériel informatique comprend :

Eléments	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Taux d'Amortissement
IBM	20 000	01/04/00	Constant 20%
APPLE	25 000	01/01/02	Dégressif Coef. 2 (le taux constant est 20%)

Le micro-ordinateur IBM été cédé, le 30/09/03, avec un plus-value de 4 500 DH, lors de la cession, le comptable à passé l'écriture comptable suivante

5141 2355	30/9		10 500	 10 500
	Banque Matériel informatique Cession IBM, Chèque n° 4235			

4) Etat des clients douteux au 31/12/03.

Client	Créances au 31/12/03 TTC	Taux de provision en 2002	Règlement en 2003	Observations
Madihi	24 000	20 %	12 000	Porter la provision à 50 % du solde Rtamener la provision à 20% du solde. Pour solde
Sadik	12 000	40 %	12 000	
Fathi	3 600	30 %	14 400	

5) Etat des titres

Titres	Nature	Nombre	Prix d'achat Unitaire	Cours au 31/12/02	Cours au 31/12/03
M.L.H	Titres de participation	500	400	395	390
B.T.E.	T.V.P	200	300	290	297
C.K.M	T.V.P	100	200	205	195

T.V.P : titres et valeurs de placements.

- 6) La provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices (1) concerne une grosse réparation d'un montant de 30 000 DH répartie sur les exercices 2002, 2003, 2004.
 - 7) La provision pour risques (1) concerne un litige avec un transporteur, l'entreprise avait payé, au 05/10/03, une somme de 2 000 DH.
 - 8) Le stock des matières premières, d'un montant de 50 000DH, au 31/12/03, a connu une détérioration de 5% de sa valeur.
- (1) ces provisions sont liées à l'exploitation.

TRAVAIL A FAIRE :

1. Déterminer la date de création de l'entreprise.
2. Calculer le taux d'amortissement constant du matériel de transport.
3. Calculer et passer au journal les écritures de dotations aux amortissements de l'exercice.
4. Régulariser le cession du micro-ordinateur IBM au 31/12/03.
5. Régulariser l'état :
 - a - des créances douteuse et litigieuses.
 - b - des titres.
 - c - des provisions pour risques et charges.
 - d - du stock de matières premières.